C. LOMBROSO

L'Homme Criminel

ATLAS

Duke University Medical Center Library
Trent Collection
Gift of
The Associates of the Trent Collection

CÉSAR LOMBROSO

L'HOMME CRIMINEL

ATLAS

XL PLANCHES

DEUXIÈME ÉDITION

Messaline.

ROME - TURIN - FLORENCE
BOCCA FRÈRES — ÉDITEURS
LIBRAIRES DE S. M.

1888.

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Turin — Impr. Camilla et Bertolero.

AU LECTEUR

Le but principal de cet Atlas a été d'offrir au lecteur le moyen de saisir et de contrôler, par lui-même, la vérité de nos assertions, sans porter atteinte à l'économie d'espace et de temps qui est requise dans un livre.

Cet Atlas est donc une partie intégrale de l'ouvrage, et, peut-être, la plus importante; nous appelons, d'une manière spéciale, l'attention du lecteur sur les pages explicatives, dans lesquelles nous avons voulu, surtout, insérer les parties qui, par l'excès des détails, auraient quelque peu gêné, dans le texte, la marche générale des démonstrations.

Les planches que nous pouvons donner dans cette nouvelle édition illustrent un côté peu étudié, jusqu'ici, du monde criminel: ce que les ethnologues appellent la *pictographie* des sauvages; d'autres planches illustrent le type des fous crimininels et nous en montrent l'analogie avec le criminel-né. Une autre donne, avec la méthode photographique Galtonienne, la synthèse de 18 crânes criminels: on répond ainsi, avec des types fixés par le soleil, à certains anthropologues plus ou moins sérieux qui niaient l'existence du type dans les crânes des criminels.

EXPLICATION DES PLANCHES

Planche Ire. — Tableau du poids et de la taille de 400 cadavres normaux et de 134 criminels de Born (V. page 209 du texte).

Planche II. — Rapports de la taille et de la grande envergure. Étude anthropologique sur 800 hommes criminels, par le prof. Lacassagne (V. page 210 du texte).

Planche III. — Distribution géographique de la criminalité et de l'épilepsie en Italie dans les années 1879-1883 (V. pag. 620 du texte).

Planche IV. — Fig. 1. — P. R., jeune homme âgé de 22 ans, de Ravenne, condamné pour viol suivi de meurtre, sur des petits enfants.

Fig. 2. — Coupeur de bourses, Milanais, agé de 34 ans, condamné 13 fois. Nez retroussé, oreilles grandes, sinus frontaux id., énorme distance entre le nez et la bouche.

Planche V. — Fig. 1. — Salvatore A., brigand Calabrais, devenu fou, sans barbe, mandibules et zigomes volumineux, lèvre supérieure aplatie, regard terne et cruel (page 226).

Fig. 2. — G. Sana, brigand Napolitain. Visage asymétrique, oxicéphale, sans barbe, lèvre supérieure aplatie (page 225).

Fig. 3. — Cavaglià, assassin de son maître et complice (voir page 257), sans barbe, mandibules et sinus frontaux très développés (page 225).

Fig. 4. — G. B. Venafro, brigand Napolitain. Les mêmes caractères du N 2.

Fig. 5. — O., voleur Napolitain. Submicrocéphale: sinus frontaux énormes, sans barbe (pag. 230).

Fig. 6. — Carbone, chef-brigand Napolitain: front très large: chevelure abondante, mâchoire très développée (page 221).

Planche VI. — Fig. 1. — P. R., voleur Napolitain; visage alongé, asymétrique; oreilles et mandibules très développées (page 226).

Fig. 2. — B. S., front fuyant: oxicéphalique; nez très développé (page 226).

Fig. 3. — Boggia, de Milan, 63 ans, assassin et escroc, tuait dans sa cave, où il les enfouissait, ses victimes, après en avoir obtenu des papiers ou des clefs, pour entrer en possession de leurs avoirs; très dévot; simulateur de folie. Physionomie cléricale. Sinus frontaux très développés. Yeux petits (page 226).

Fig. 4. — Cartouche. Au front fuyant, submicrocéphale, oreilles écartées (un peu trop retouchées par l'artiste); zigomes très écartés, sans barbe, cheveux crépus (page 230).

Fig. 5. — G. Marini, femme de brigand Napolitain, physionomie virile, mougolique: cheveux très noirs et très épais: visage très long: zigomes très développés (page 230).

Fig. 6. — Desrues, célèbre empoisonneur, physionomie cléricale; lèvres très minces, mâchoires très développées; absence de barbe; lèvres amincies (page 226).

Planche VII. — Fig. 1. — P. C., brigand de la Basilicate, détenu à Pesaro. Type atavistique (page 230).

Fig. 2. — Voleur Piémontais.

Fig. 3. — Br., incendiaire et cynède, de Pesaro, surnommé *la femme* (page 225).

Fig. 4. — Misdea (voir page 610 et suiv.).

Planche VIII. — Les N. 1 au 7 représentent des meurtriers Allemands (Album criminel). Du N. 8 au N. 25 ce sont des voleurs avec effraction. Le N. 14 *a*, grâce à un faux nez, N. 14 *b*, échappa à la justice pour bien des années. Le N. 26, etc. jusqu'au N. 38, coupeurs de bourses. Les N. 30 jusqu'au 44, voleurs de boutiques. N. 46, faux monnayeurs. Ce sont des escrocs le N. 45 et du N. 50 au N. 60. Banqueroutiers sont les N. I, II, III, IV, V, VI (V. pag. 233 et suiv. Pour les détails scientifiques sur la physionomie, V. Appendice).

Planche IX. — Du N. 1 au 4 assassins Allemands; du N. 5 au 19 voleurs avec effraction (Allemands). N. 20 au 28 voleurs de boutiques. N. 29 au 33 faussaires. N. 34 au 38 escrocs. N. 39 au 50 coupeurs de bourses. N. 70 bigame Américain, avocat. N. 11 assassin, New-York. N. XXII meurtrier. N. VIII banqueroutier. Le N. 17, Klitsch, qui passa presque toute sa vie en prison. N. 15 voleur de grands chemins et voleur de joailleries. N. 3 assassin d'un officier de poste et d'un ami (Album criminel Allemand. V. Appendice).

Planche X. — Tous criminels Allemands (V. Appendice) meurtriers et voleurs (Album id.).

Planche XI. — Le N. 1 violateur et proxénète de sa fille: du N. 2 au 5 pédérastes Allemands. Du N. 6 au 34 criminels Allemands. Du 35 au 41 chefs de brigands Italiens. N. 42, Francesconi, d'une bonne famille, tua en Autriche un officier de poste pour le voler. N. 48, Martinati tua sa femme pour amour charnel pour sa soeur. N. 43, jeune voleur Piémontais. Du N. 44 au 47 escrocs Piémontais (V. Appendice).

Planche XII. — Fig. 1. — R., assassin Sicilien. Type mongolique (page 230).
Fig. 2. — P., assassin de Lucques. Type mongolique (page 230).

Planche XIII. — Fig. 1. — Néron (Galerie des *Uffizi*, Florence) (page 227).
Fig. 2. — Messaline (Galerie des *Uffizi*, Florence) (V. page 241).

Planche XIV. — Portraits de criminelles Allemandes (V. page 240 et Appendice).

Planche XV. — Portraits d'épileptiques (V. page 587).

Planche XVI. — Fig. 1. — Ex-marin, escroc et meurtrier pour vengeance, détenu à Alexandrie (pag. 280). L'inscription tatouée fait allusion à son crime.

Fig. 2, 3, 4, 5 et 6. — Tatouages fréquents dans les pédérastes (Lacassagne), surtout le N. 4. — Les tatouages du N. 5 sur les fesses (Français) et du N. 6 sur le pli du bras (soldat Italien observé par Boselli) sont des allusions cyniques très évidentes. — Ce dernier favorisait la masturbation.

Planche XVII. — Résultats de quelques expériences avec l'hydrosphygmographe (pag. 319, etc.).

Planche XVIII. — Résultats de quelques exspériences avec l'hydrosphygmographe (id.).

Planche XIX. — Dessin autographe de Troppmann (V. page 351) où il représente son crime.

Planche XX. — Cruche dessinée par l'assassin Cavaglià avant le suicide, avec allusion à son crime et au suicide (pag. 357).

Planche XXI. — *Fac-simile* d'une photographie de trois assassins meurtriers de Ravenne, trouvée dans un de leurs matelas (V. page 360).

Planche XXII. — *Fac-simile* d'écritures de criminels (page 483, etc.).

Planche XXIII. — *Fac-simile* d'écritures de criminels (id., id.).

Planche XXIV. — Crânes de criminels. — Fig. 1. — Tavecchio, voleur, 36 ans, de Voghera, devenu fou après une spéculation manquée. Sclérose énorme. Sinus frontaux, zigomes et mâchoire inférieure très développés. Petite fossette occipitale moyenne. Développement énorme du vermis (page 165).

Fig. 2. — Arnioni, brigand Sicilien, de 23 ans. Effacement, peut-être congénital, de la suture sagittale: subscaphocéphalie; appendice lémurien (Albrecht) de la mâchoire inférieure, sclérose (page 165).

Fig. 3. — Gatti, de 24 ans, qui brûla un moulin pour détruire une petite note, sclérose énorme, sténocrotaphie. Asymétrie du visage prédominant à gauche. Mâchoire inférieure très développée (id.).

Fig. 4. — Villella, vieux voleur Calabrais, de 72 ans, très agile: trois gendarmes n'en purent avoir raison qu'en le prenant par les testicules: très doligocéphale; sutures ouvertes; beaucoup d'os wormiens: crête frontale énorme; fossette occipitale moyenne très développée, limitée per deux crêtes osseuses B qui aboutissent à un tubercule; point d'attache de la double faux. Synostose de l'atlas (page 180).

Fig. 5. — Chiesi, meurtrier de Pavie, espion, de 30 ans: sténocrotaphie: méthopisme: front fuyant: asymétrie du visage.

Fig. 6. — Macchi, type de voleur, de 34 ans, Milanais, submicrocéphale: apophyse temporel de l'os frontal: appendice lémurien de la mâchoire inférieure (page 165, etc.).

Planche XXV. — Crânes de criminelles. — Fig. 11. — F. Rosa, de 28 ans, infanticide, analphabète, de Florence. Mésaticéphalie. Suture méthopique. Os wormiens aux deux ptérions, et aux astérions. Un gros os wormien de la largeur d'une pièce de 2 centimes, au lambda. Frontal gauche plus développé que celui de droite. Sinus frontaux. Prognatisme.

Fig. 26. — M. Lucrèce, de 55 ans, domestique, homicide, de Rome. Subdoligocéphalie. Sutures ouvertes. Dépression au troisième postérieur de la suture biparietale. Procès frontal du temporal droit.

Fig. 36. — D., de 20 ans, prostituée, de Naples. Front fuyant. Prognatisme. Face pareille au type nègre. Mandibule robuste.

Fig. 40. — T. Marianne, de 34 ans, infanticide, de Cosenza. Doligocéphalie. Crâne lourd, parois épaisses. Bosse occipitale surinyaque, plus saillante à gauche. Fossette occipitale gauche. Molaires robustes. Léger degré de prognatisme.

Fig. 50. — P. Antonia, de 28 ans, domestique, infanticide, de Sassari. Doligocéphalie. Sutures sagittales et lambdoïdes presque fermées. Os wormiens aux deux sutures pétro-basilaires. Bosse pariétale gauche plus prononcée que la droite. Bosse occipitale surinyaque prononcée plus à droite qu'à gauche. Figure semblable au type nègre.

Fig. 58. — B. Concetta, enfant-trouvée, infirmière, de 45 ans, homicide, analphabète, de Gangi (Palerme). Doligocéphalie. Sutures en voie de soudure, compliquée la lambdoïde, très peu les autres. Os épactal haut 74 mm. et large 48, au lambda; avec traces de division longitudinale, en deux parties, la droite un peu plus petite que la gauche. Bosse pariétale et occipitale plus proéminante à gauche qu'à droite. Sur le sommet de la bosse pariétale gauche on remarque une legère dépression digitale. Sinostose de l'atlas avec l'occipital.

Planche XXVI. — L'âge des parents dans les normaux, dans les criminels et dans les aliénés (Marro).

Planche XXVII. — Fig. 1. — Guiteau (Vol. II). — Fig. 2. — Passanante (Id.).

Planche XXVIII. — La criminalité et l'alcoolisme en France (Vol. II).

Planche XXIX. — Gasparone: crâne (N. 2, 3, 4) et portrait (N. 1). Chef de brigands, mort de 88 ans. Doligocéphalie; sinus frontaux; front fuyant; wormien dans l'os frontal (page 165 et suiv.).

A et B. — Crâne de voleur, de 35 ans, étudié par le docteur Amadei: ressemble au crâne de Neanderthal par la doligocéphalie exagérée (ind. 70,9), sinus frontaux, prognatisme, mâchoire énorme, microcéphalie frontale; lignes temporelles rapprochées entr'elles ainsi que chez les carnivores. Capacité 1330 c. c., poids 760 g., circ. horizontale 520.

Planche XXX. — Écriture d'un criminel par suggestion hypnotique (page 486). Jeune homme aux mœurs très douces (N. 1, écriture normale); est suggestionné par moi dans l'état hypnotique d'être le brigand La Gala, et tout de suite le caractère calligraphique change, devient grossier (N 2), ressemble à Boggia (voir planche VI). Suggestionné après cela d'être un enfant, conserve quelque trace de sa nouvelle écriture (N. 3). Devenu brigand de nouveau par suggestion, redevient encore tout-à-fait grossier, avec de retours qui rappellent les caractères de l'enfant (N. 4) (Voir mes *Studi sull'ipnotismo*, 3e édition).

Planche XXXI. — Tableau des anomalies physionomiques étudiées individuellement dans les photographies criminelles.

Planche XXXII. — Tatouages de soldats criminels observés par Boselli. — Le N. 1 a sur le pied droit le nom d'un ami; sur la jambe gauche une menace au Préfet de police qui l'avait arrêté; sur le bras droit des déclaration d'amour pour Mme N... P..., puis pour les dames N. P., R. S., M. A., D. M. Les 5 croix sont des serments de meurtre. On remarque sur le bras gauche un diable avec une chaîne de forçat.

Dans le N. 2 on voit sur la poitrine deux mains entrelacées, que Lacassagne nous dit être un signe très fréquent dans les pédérastes. Cela est confirmé par l'inscription du pénis (*Entra tutto*): *Il entre tout.*

Au N. 3 on remarque sur le bras gauche des dessins lubriques avec allusion à une femme perdue qui l'a peut-être trahi; sur le bras droit il y a son nom, avec d'autres initiales d'amies.

Le N. 4 a sur la poitrine une inscription ironique contre le Roi d'Italie, car, à côté du nom du Roi, on voit un coeur percé par une croix, signe de vengeance, et puis il y a dans le bras gauche une espèce d'apothéose de Mazzini, avec le nom entouré de fleurs.

Planche XXXIII. — Table graphique du profil du nez et de l'échancrure et de la base nasale dans 830 normaux, 392 criminels, 60 fous, 40 épileptiques et 10 crétins — et dans 397 crânes de normaux, 129 crânes de criminels et 50 crânes de fous, etc.

Planche XXXIV. — Céramique et pictographie criminelle. — Fig. 1. — Pot peint par C. L., voleur de grand chemin, à la cellule N. 121. Il figure un voleur, peut-être lui-même, qui dévalise un passant (1) après avoir dîné avec lui (2); il est aussitôt arrêté (4) pendant qu'il se promène avec la valise volée (3). — Dans la 2me figure (le côté opposé du pot, qui est surmonté par un hussard à cheval) (5), il est conduit au tribunal où l'on voit les juges en robe, le greffier et le gendarme de garde. Le volé est en bas et il semble en contestation avec l'avocat en robe ou avec une femme.

Fig. 3 (sur un pot). — Un nommé S., détenu, peint *sa vie:* — Il est arrêté (1), on l'enferme dans une cellule (2), il fait passage aux galères (3), il meurt (4). — Le N. 5 ressemble à une lampe pour veiller le mort.

Fig. 4. — Sur le mur j'ai trouvé écrit: *Rue Large, 3 heures, numéro 23, faire* . . . . suivent ensuite deux épées croisées, signe de vol, selon l'explication qu'on m'en a donnée.

Fig. 5. — Alphabet chryptographique des filous.

Fig. 6. — Femme avec une autobiographie écrite sur son corps.

Planche XXXV. — Céramique et pictographie criminelle. — Fig. 1-2 (sur un pot peint par le héros de l'histoire). — Le *gob dla leia* (1) (c'est-à-dire le *bossu du boulevard*, qui est un voleur) s'approche tout nu (3) d'une femme nue. — Il se promène ensuite avec elle. — Les mots: *I vascu a campo aut*, mots en argot piémontais, correspondent dans l'argot français à: *Les rupins la font belle.* — Elle (*Anne*) en devient grosse; mais une autre femme aussi (4), nommée Marie, devient grosse de lui; Anne présente le nouveau-né au bossu (5). — Le N. 6 fait allusion au mariage ou à une vengeance d'Anne devant la *loi* (*legge*).

Fig. 3. — Joseph R., cordonnier, compliee d'un boiteux dans un vol de grand chemin. Bien qu'il ne sache lire, ni écrire, ni peindre, broda sur un gilet ces figures, où avec les mots: *Le pet't Joseph innocent* et des bottines pour indiquer son état, il figure son complice (1) qui vole une montre; lui-même (2) qui n'en a que la chaîne; et le volé (3) qui s'enfuit. — Le curieux c'est qu'avec ce document (!) il prétendait d'être acquitté.

Fig. 4. — Un condamné, G., épileptique, déjà voleur de grand chemin, grave de cette façon sur un pot le propos de se suicider.

Fig. 5. — Insulte évident, bien que hiéroglyphique, aux gardiens de prison et aux gendarmes.

Fig. 6. — Un nommé Audisio, symbolise avec un merle, ensuite avec un coq et des phrases analogues, la douleur d'être *en cage* et l'espérance de s'en aller sous peu en liberté.

Planche XXXVI. — Portraits de 25 fous criminels homicides. — Les N. 11, 12, 22, 7 et 3, monomaniaques. — Les N. 2, 4, 16, 18, 19, 21 et 24, maniaques. — Les N. 1, 13, 14 et 15, déments. — Les N. 5, 8, 9 et 25, imbéciles. — Le N. 23, idiot. — Les N. 7, 10 et 15, lypémaniaques. — Le type criminel on l'observe aux N. 22, 18, 24, 13, 5, 9 et 25.

Planche XXXVII. — Portraits de 25 fous criminels. — Homicides (lettre *o*), incendiaires (lettre *i*), violateurs (lettre *s*), voleurs (lettre *f*). — Les N. 32, 33, 38, 44, 49, monomaniaques. — Les N. 31, 34 et 46, maniaques. — Les N. 47 et 48, lypémaniaques. — Les N. 35, 36, 42 et 45, déments. — Les N. 26, 28, 30, 39, 40, 43 et 41, imbéciles. — Les N. 27 et 37, idiots. — Les N. 29 et 50, fous circulaires. — On trouve le type criminel aux N. 35, 36, 40, 41, 43, 39. 49 et 46.

Planche XXXVIII. — Photographies, composites, Galtoniennes, de crânes de criminels. — La Ire est donnée par 6 assassins; la IIme par des voleurs de grand chemin; on voit qu'ils se ressemblent tout-à-fait. On y voit bien le type criminel: les zygomes développés, la mâchoire énorme, l'asymétrie et le type ptéleiforme de l'ouverture nasale. — La IIIme figure nous donne la synthèse de tous les 12 crânes. — La IVme est donnée par six filous et escrocs: ils ont toutes ces anomalies moins accentuées, le visage plus allongé. — La Vme nous donne la synthèse de tous les 18, dans lesquels plane une très grande uniformité, une vraie physionomie de famille.

Planche XXXIX. — Tatouages de criminels. — Fig. 1. — M. Émile, de 27 ans, condamné 50 fois, au moins, par révolte, coups et blessures. — À 12 ans il quitte ses parents, s'engage sur un navire marchand et fait naufrage. À 17 ans il tue un cheval. — Il a essayé tous les états; il a été horloger, cocher, charlatan, commis-voyageur, camelot, mécanicien, etc. Il dit d'avoir changé de maîtresse comme de chemise; il se croit né sous l'influence d'une bonne étoile; il se glorifie d'avoir été l'ami de Mottino, bandit célèbre; à 20 ans il épouse une maîtresse, avec elle et à pieds il s'en va jusqu'à Gênes, ne possédant que 22 sous; après 7 jours il abandonne sa femme. À présent il est mouchard. Il a sa biographie toute gravée dans ces tatouages.

Une ancre (1) rappelle le navire l'*Espérance* qui fit naufrage sur les côtes de l'Irlande, à bord duquel il était engagé comme mousse. Une tête de cheval (2), souvenir d'un cheval que, pour caprice, il tua d'un coup de couteau à 12 ans. Un casque (3) en mémoire des agents de police qu'il veut tuer. Le portrait du bandit Mottino (4). Un luth (5), souvenir d'un ami, joueur de ghitarre très habile, avec lequel il a voyagé une bonne partie de l'Europe. L'étoile (6), sous l'influence de laquelle il est né (dit-il). Une couronne royale (7), souvenir politique, assure-t-il, ou mieux, ajoutons-nous, de ses nouvelles fonctions de mouchard. À bord il voulait perpétuer le souvenir de sa maîtresse en tatouant son corps nu sur le bras, mais le capitaine s'y opposa. Alors, ne pouvant achever le dessin, il mit un cœur (8), emblème d'amour, à la place de la tête.

Fig. 2, 3, 4. — F. Sebastien, de 26 ans, de Mondovi, déjà condamné pour revolte et outrages aux gendarmes; charretier de métier, et déjà lutteur. Il porte sur le thorax le dessin

d'un lion (1), emblème de la force, la couronne de la légion d'honneur (2) et un poignard (3), emblème de vengeance; sur la jambe droite, un oiseau (3) pour dénoter un amour pur; une menace aux espions (5) dans l'inscription: *Mort aux donneurs, à eux la partie, à moi la revanche;* sur la jambe droite l'inscription (6): *Je suis l'enfant du malheur;* (7) un loup, symbole de la faim et du malheur:

Nous croyons bien, pour mieux nous expliquer, de répéter en échelle plus grande (fig. 5 et 4) les tatouages des bras: sur le droit (1) une fleur de pensée; (2) souvenir d'une fille de joie; (3) un cœur; (4) une autre fleur de pensée; (5) imprécation a la femme qui l'ha trahi; (6) souvenir du cirque; (7) portrait d'un ami marin; (8) une ancre; (9) portrait d'un pompier; (10) Kellerine dont il était épris; et sur le bras gauche: (11) figure représentant la république; (12) une autre fille de joie; (13) oiseau, messager d'amour; (14) portrait de la femme aimée; (15) tombeau de son père; (16) souvenir d'Italie; (17) portrait d'une femme; (18) l'inscription: *Le passé m'a trompé, le présent me tourmente, l'avenir m'épouvante.*

Fig. 5. — Q. A., de 25 ans, de Novare, journalier, voleur, expulsé de France et de Suisse, a sur la poitrine deux gendarmes suisses (1) avec les mots: *W. la République* (2), souvenir de son séjour eu Suisse. À droite et à gauche, deux cœur, des poignards et des fleurs (3) indiquent un amour trahi à venger. — Sur le bras droit (4-5) emblèmes d'amour; un cœur percé (6) et la tête d'un poisson (7) — un *maquereau* — vrai hiéroglyphe-rébus, qui signifie comment sa maîtresse l'avait abandonné pour un *souteneur*. Plus bas on voit les armoiries de la Savoie (8). — Sur le bras gauche, un diable et un pot de fleurs (9-10) qui, selon lui, indiquent, le premier le *malheur*, et les fleurs la *trahison*. Ces tatouages ont été fait par son frère, actuellement à la réclusion militaire de Savone, qui est tout-à-fait couvert de tatouages faits en France.

Fig. 6. — L. F., de 32 ans, officier français, donné au jeu, aux liqueurs, il s'est tatoué un enfant qui boit.

Fig. 7. — F. Roch, de 30 ans, voleur, auteur de blessures, il s'est fait tatoué par un camarade l'image qu'il dit représenter une reine d'Angleterre.

Fig. 8-9. — G. Jean, boulanger, condamné pour révolte, a payé 12 francs pour se faire tatouer par un camarade: (1) jeune fille nue, qu'il appelle la république, avec un poignard dans les parties sexuelles; (2) un héros dit Zambar, qui, aux temps de Napoléon Ier, a fait sauter le navire; (3-4) la liberté et un gendarme.

Planche XL. — Tatouages de criminels. — Fig. 1. — Bras droit de Giac..... François, de 44 ans, de Vercelli, ouvrier serrurier, jadis charlatan, voleur, expulsé de France, et qui a été en Afrique et en Australie. — (1) Emblème d'amour, peut-être de pédérastie; (2) souvenir de son passage sur la mer; (3) initiales de sa bien-aimée; (4) sauvage: souvenir de son séjour en Afrique; (5) emblème religieux; (6) souvenir de sa maîtresse, lorsqu'il était charlatan; (7) souvenir de son état de charlatan.

Fig. 2. — Bras gauche: (1) Allusion à ses triomphes de lutteur; (2) Zuave, souvenir de la campagne d'Italie; (3) autre souvenir de son séjour en Afrique; (4 5-6) souvenirs de son pélerinage à Notre-Dame de Lourdes; (7) polichinelle; (8) date de son premier amour.

Fig. 3. — Mullé Jean, matelot français, déserteur, auparavant condamné par le Conseil de guerre français, on n'en connaît pas la cause. Il porte sur le front l'inscription: *Pas de chance,* et sur la poitrine: *Le passé me tourmente, le présent me.. .., l'avenir m'épouvante,* inscriptions qui démontrent ainsi que le poignard (1), la tête de mort (2) qu'il a sur la poitrine et sur le bras gauche et la grappe de raisin qu'il a sur le pénis (3), ses penchants criminels. Les fleurs de pensée (4) qui abondent sur son corps sont très habituelles dans les pédérastes. La M (5) sur sa poitrine est l'initiale de son nom; les épaulettes (6), le vaisseau (7) sont des signes professionels; on voit aussi le portrait d'une femme (8) et l'inscription: *Souvenir de la Martinique.*

Fig. 4. — Beaudoine Alexandre, vitrier, de 20 ans, déserteur de l'armée française, compagnie de discipline d'Afrique, voleur, a sur la poitrine un Saint-George (1); sur le sein droit, une femme avec un pot dans la main (2); sur le sein gauche, la croix de la légion d'honneur (3). Sur le bras droit, près de l'épaule, la figure d'un soldat français (4); plus bas un buste de femme et une violette avec le mot: *à elle* (5) et un gentilhomme avec l'épée dégaînée (6). Sur le bras gauche une femme habillée en homme (7); plus bas un visage de femme avec une femme demi-nue qui boit à coté, et au dessous les mots: *Mouillons un peu l'intérieur* (8); une femme habillée en bleu avec les deux lettres B A sur la poitrine, qu'on a surchargé après avec deux tétons (9).

Fig. 5. — Bonocore Cyr, de Portici (Naples), de 22 ans, camorriste, soldat, avec 17 récidives pour vol, insubordination, etc. Il porte sur le bras droit (1) une comète en souvenir, dit-il, de sa bien-aimée; (2) son nom; (3 et 4) une ancre et un navire, expression du désir de se faire marin. Sur le bras gauche (5 et 10) un soleil, emblème d'amour pur; (6) des médailles; (7, 8, 9) emblèmes religieux; (11 et 12) signes particuliers de 2me degré de camorriste.

Fig. 6 et 7. — Della R., soldat, camorriste, de 24 ans: sur le bras droit une femme nue, un cœur percé par un poignard et des fleurs de citron, signes de vengeange; sur le gauche d'autres cœurs percés et des emblèmes religieux avec le nom de son pays (Sulmona).

Fig. 8 et 9. — A. G., de 30 ans, de Serravalle Sesia, maçon et voleur, expulsé de France, où il s'était fait tatouer sur le bras droit les armoiries de la République Française (1), et un dessin obscène (2), qu'il dit être l'illustration du jeu de mots: *Jeu de billard anglais, où les billes poussent.* Sur le bras gauche (3), un chien qui sodomise un gendarme, allusion aux mots: *Un chien qui emmanche un gendarme,* double expression de mépris pour la police; (4) son portrait.

Fig. 10 et 11. — M. Jean, de Lignano (Parme), cordonnier, voleur, porte sur le bras gauche (1) l'emblème de la fortune; (2) emblème religieux; (3) un cœur percé; (4) la date de son premier amour; (5) tête de mort, signe de vengeange. Sur le bras droit (6) deux cœurs percés, signe d'amour trahi; (7) poignard; (8) portrait d'une de ses maîtresses, danseuse de cirque; (9 et 10) emblème religieux; (11) allusion à son métier de voleur.

APPENDICE

Détails physionomique sur les photographies criminelles

Dans la planche IX, sont Américains ou Anglais ceux marqués aux chiffres romains ; le XII, c'est l'Honeimann, fameux voleur de Londres, qui, seul, força la Banque de Londres; *a*, c'est Troppmann ; *b*, Peltzer, Belge, condamné pour meurtre de l'avocat Bernays, dont il voulait épouser la femme.

Les Italiens figurent dans la planche XI avec le N. 1, et du N. 35 au 48, et N. 51 et 52, planche IX.

Sont Russes le N. IV et les N. 2, 45 de la planche VIII; les N. 1, 41, 40 de la planche X.

Les Juifs sont désignés avec les N. 3 et 19 dans la planche X ; avec les N. 56, 38, 45 et 49 dans la pl. VIII, et avec le N. 11 dans la planche XI. — Tous les autres sont Allemands.

Ont été reconnus comme fous le N. 9, planche X, qui tua un camarade sans motif; le N. 11 de la planche IX, qui s'évada huit fois de la maison centrale; le N. 1, planche IX, qui tua un ami pour le voler d'une redingote et le N. 24, célèbre voleuse de magasins.

Criminels d'occasion, avec Peltzer, sont probablement les N. 47 et 44, planche XI (caissiers en fuite, les six banqueroutiers (I, II, III, IV, V, VI de la planche VIII), le 5 ; planche X, qui commença à forfaire dans un âge très avancé, après avoir perdu son emploi, mais qui a pourtant une physionomie très mauvaise: le 22, planche X, coupable d'avoir caché un assassinat d'un camarade; et le N. 9, planche X, qui fut assassin pur suggestion.

Criminels par passion sont le N. 23, planche X, qui tua sa femme par jalousie justifiée, et le N. 7, qui blessa et tua dans des accès de colère provoquée par des causes les plus insignifiantes le XIV, Américain, planche IX, qui tua son père dans un moment d'aveuglement et de jalousie ; le VII, Chaudler, id., d'un famille très distinguée, qui tua un parent de sa femme, avec laquelle il était en litige, et qui l'accompagnait ; le IX, id., uxoricide, malgré sa renommée de douceur de caractère, par infidélité de la femme ; et le XV, Américain contrebandier, qui tua les soldats qui voulaient l'arrêter.

Criminels-nés. — Dans la planche VIII: le N. 1, qui tua, d'accord avec sa femme (N. 2), une pauvre vieille pour la voler; et les 3, 4, 6, 7, meurtriers; escrocs sont le N. 45, 50, 51, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60. — Les autres sont des voleurs à la tire, ainsi que les N. 38, 37, 28, 26, 31, 30, 29 et 36; ou des voleurs de magasins, comme le N. 42, ou voleurs avec effraction, comme les N. 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25. Le 46, c'est un faux-monnayeur.

Dans la planche IX, ce sont des assassins, criminels-nés ou habituels: le N. 2, qui tua sa tante pour la voler; le 3, coupable de double assassinat; les X, IX et XVI, Américains uxoricides; e XIV, parricide; le XVII, qui tua le père de sa bien-aimée, parce qu'il s'opposait à ses amours; et les N. II, XX et VII, Américains.

Dans cette planche, les N. 29 (type de voleur), 30, 32, et 33 sont des faussaires; sont des escrocs les 34, 35, 36 e 37; les IV, VI, XI, VIII (Américains), escrocs ou banqueroutiers; les X et XIX, bigames Américains; le dernier arriva à épouser 10 femmes, à l'insu de chacune, jusqu'au moment qu'il fut découvert par le frère d'une d'elles.

Parmi les restants, sont des voleurs avec effraction, ou vouleurs de grand chemin les N. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18; pillards de magasins les N. 21, 23 et 27; voleurs à la tire les N. 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47 et 48.

Les Allemands de la planche X sont assassins du N. 1 à 19, hormis le 5; le N. 17 a violé et tué une fillette de 5 ans. Les autres, pick-pockets ou voleurs avec effraction, du N. 36 au 55 (sauf le 43, escroc); pillards de magasins ou d'hôtels les 18, 19, 21, etc., jusqu'au 32. Escrocs sont les N. 43, 20, 29, 56.

Dans la planche XI, nous trouvons les N. 1, 2, 3, 4 et 5 coupables de crimes contre les mœurs. Le N. 1 qui viola et prostitua tous ses enfants; les autres, pédérastes passifs (Allemands), le N. 5 est la reproduction du N. 4, mais vêtu en femme; viennent ensuite les voleurs, N. 6, 7, 14, 29, 32, Allemands; le 43, voleur Italien; et après, 21 escrocs Allemands compris entre les N. 8, 28 et ensuite le N. 33; et pour finir, assassins les N. 30, 31 (Allemands); les N. 35, 36, 37 (Leone), 38, 39, 40, 41, tous brigands Italiens; le 42 (Francesconi), assassin de l'officier de poste de Vienne, et le 48 (Martinati), assassin de sa femme, par amour charnel pour sa soeur, laide et bossue.

Si l'on considère toutes ces photographies, on trouve que la physionomie garde le type ethnique dans 20, tandis qu'elle le perd tout-à-fait dans les autres, sauf dans les Juifs, qui conservent le type sémitique; cependant il ne manque dans ces derniers ni les sinus frontaux, comme au N. 8, ni les yeux hagards, comme aux N. 45 et 56 de la planche VIII.

On remarqua chez très peu d'individus, très intelligents d'ailleurs, escrocs pour la plupart, une physionomie non seulement normale, mais jolie: ainsi, par exemple, le N. 26 de la planche X, ex sous-officier de marine, qui donna les épreuves d'une grande adresse avec des vols commis dans les hôtels, et le 29, escroc et voleur de livres; le N. 11 et 14 de la planche VIII, excessivement rusés, qui se mirent toujours à l'abri de la justice, et en déjouèrent toutes les recherches; et sont encore plus dignes d'attention pour leur régularité les deux bigames Américains (I et X, planche IX).

On n'observa aucun caractère morbide criminel chez 36, soit dans le 16 0|0: il faut comprendre parmi ceux-ci, les deux voleurs très adroits dont on vient de parler plus haut, un faux-monnayeur, qui était, au surplus, artiste de talent; 18 faussaires ou escrocs et enfin deux bigames. Ce défaut de type criminel est justifié, non seulement par la spécialité du délit, mais par le grand talent ou par la cause occasionnelle. Ainsi Peltzer, assassin (planche IX), fut entraîné au crime par la facilité de trouver un complice dans son frère, et par des soucis énormes d'argent, malgré une vie toute entière de probité et de travail; et le XV, contrebandier, qui se réveilla assassin quand sa vie fut en jeu.

Ce manque de type ne semblerait trop justifié en 9 voleurs récidivistes et en deux brigands de la bande sicilienne: mais il ne faut pas oublier non plus qu'en Sicile, le plus souvent, le brigandage (les chefs exceptés) est un délit d'occasion.

Dans tous ces derniers et même dans ceux à caractères normaux, on remarque une étrange ressemblance qui explique et confirme leur parenté anthropologique. Voyez les N. 20 et 21 de

la planche XI, et les 50, 51, 55, 59 et 60 de la planche VIII. Cette parenté typique est bien plus étroite parmi les individus qui ont déjà le type criminel, ainsi qu'il arrive dans les individus des espèces animales et végétales qui forment le noyau des groupes naturels, de manière à faire douter souvent que différents portraits ne soient que la reproduction de la même personne, comme dans les N. 13, 31, 22, 9, 3 et 4 de la planche VIII; 21, 22, 14, 23, 9 et 11 de la planche X; 1, 2, 7, 14, 11 et 10 de la planche IX; 20, 21, 25, 15 et 18 de la planche XI; 12 de la planche X; 2 de la planche IX; 9 de la planche VIII; 7 de la planche IX: et cela explique parfaitement la raison du manque de type national, l'analogie entre les criminels des contrées les plus éloignées (Italiens, Allemands et Américains) que le lecteur aura déjà remarquée par lui-même. Il arrive ici, dans une proportion moindre comme pour les crétins, chez lesquels les traits de la race sont effacés par la dégénération.

Des trois fous criminels, deux, le 14 de la planche X et le 1 de la planche IX, ont le type criminel; le troisième, le 11 de la planche VIII, présente un type normal.

Sans être fous, présentent pourtant un type de folie par l'œil égaré, et le front fuyant, le N. 2, 36, 52, planche X; 45 et 36, planche XI; 8, planche IV; 5, planche X; et un type de crétin le I (romain), le 44, le XXV et le 46 de la même planche.

Peltzer, le type peut être plus remarquable des criminels d'occasion, n'a d'anormal que la richesse des cheveux noirs.

Parmi les 8 banqueroutiers des planches VIII et XI, un seul nous présente le type criminel, le IV de la planche VIII, Walter, Russe: deux pourtant sont strabiques.

Le N. 5 de la planche X, classifié dans l'Album Allemand comme voleur d'occasion, nous offre, dans les yeux et dans la mandibule, le type criminel.

Parmi les criminels par passion, le 23, de la planche X, a presque le type criminel par le défaut de barbe, le front fuyant et les sinus frontaux. Qu'on note aussi, dans le 7, l'œil fier et les cheveux abondants.

Les Américains XIV et XIX, homicides par passion, et les VII et XV, contrebandiers, assassins par défense, ne donnent pas de type spécial.

Un seul, le N. 7, offre le type criminel complet; le 28 en a aussi quelques caractères.

Les femmes criminelles étudiées et reproduites par la photografie sont en nombre de 83, dont 59 Allemandes, 16 Américaines et 8 Italiennes (planche XIV).

De celles-ci, trois seulement étaient en même temps criminelles et folles, soit le N. 24, de la planche IX, qui déploya une rare adresse dans les vols de magasins; le N. 51 ensuite, planche XIV, XV, voleuse domestique, soignée longtemps par moi dans l'hôpital des fous de Pavia; et enfin le N. 38, de la X, suicide, qui, de son vivant, fut d'une luxure effrénée. De ces trois femmes, les deux premières ont le type criminel, de mêmes qu'elles en avaient l'inclination, car leur folie n'était qu'accidentelle.

On trouve, encore, en nombre très restreint, les criminelles qui pourraient être considérées — selon l'Album Allemand — comme criminelles d'occasion.

Parmi ces dernières nous remarquons: les N. 27 et 11, contraintes par les maris à la complicité dans leurs vols; le N. 14 qui, condamnée à la prison pour quelque faute bien légère, à sa sortie, ne trouvant pas de travail, se fit voleuse de chambres garnies; le N. 8 qui volait des commestibles pour nourrir ses enfants; le N. 2, de la planche VIII, entraînée

au meurtre d'une voisine, par son mari même; et le N. 7, aux yeux félins, qui, lâchée par le mari pour infidélité, devint une voleuse incorrigible. Le N. 14 a les zigomes volumineux, l'œil louche, la physionomie virile, les sinus frontaux, les lèvres très minces; dans l'ensemble, un type criminel complet; de même le N. 8, par les sinus frontaux, l'œil félin et quelque peu strabique et la physionomie virile; et le N. 11, par les mandibules énormes, les zigomes robustes, la physionomie virile, nous présente un vrai type criminel.

Le N. 27 est un type parfaitement normal, ainsi que le N. 2 de la planche VIII; la qualification de criminelle d'occasion est ici quelque peu douteuse, car l'Album dit qu'elle volait pour nourrir ses enfants, mais qu'en revanche le mari l'entretenait suffisamment.

De criminelles par passion nous ne remarquons que le N. 33, poussée au mal par amour; et le N. 45, très honnête, qui se rendit coupable d'infanticide pour un mariage convoité. Type normal la première; avec mandibule volumineuse et œil fixe la deuxième.

Par contre, les criminelles-nées sont très nombreuses: dignes de remarque les N. 3, 9, 16, voleuses très adroites et récidivistes, qui, pour mieux cacher leurs exploits, se servent de faux noms; la première vole dans les magasins de chaussures, la seconde sur le marché, la troisième dans les églises: toutes trois nous offrent le type criminel. Fameuses aussi celles aux N. 5, 29 et 25 pour une suite de vols ordinaires et à la tire.

Le N. 29, voleuse à 16 ans, qui escompta jadis 20 ans de réclusion, et fut surprise de nouveau, en flagrant, dans un magasin; les N. 35 et 41, voleuses Américaines très habiles, et le N. 39 qui tua son enfant de 2 ans 1/2 par seule cruauté.

Le N. 30, l'Eberzeny, qui poussa son amant à l'empoisonnement de sa femme. Le 31, la Kane coupeuse de bourses très fameuse en Amérique. Les 32, 40, 43 et 37, qui étaient adultères et voleuses en même temps que les maris. Le N. 34, maîtresse de toute une bande de vouleurs de chemins de fer américains. Le N. 35, Américaine aussi, récidiviste, voleuse d'une somme d'argent très forte. Et encore, parmi les Américaines, le N. 44, bigame. Le 41, voleuse très adroite. Le 42, empoisonneuse du mari. Le 46, meurtrière. Le 47, voleuse Allemande, gouvernante d'une grande famille. Le 48, la Poçon, voleuse, camarade du N. 49, la Catella, célèbre complice de Rossignol, l'assassin qui tuait les gens attirés par les charmes de sa maîtresse.

Le N. 50 est une femme très débauchée, inculpée de substitution de nouveau-né.

Les N. 52 et 53, la Trossarello et la Saraceni, adultères, luxurieuses, et mandataires d'assassinat.

Les N. 54, 55 et 56 sont des femmes de brigands du Midi de l'Italie.

L'examen de ces caractères nous démontre que souvent ils se trouvent réunis par deux, trois et même quatre, chez les mêmes individus, donnant lieu, dans ce dernier cas, à la vraie physionomie de la femme criminelle; ce qu'on remarque dans 23, soit aux N. 3, 5, 6, 8, 14, 16, 23, 24, 37, 43, 46, 47, 51, 52, 55 et 56 de la planche X; au N. 53 de la planche IV, et aux N. 45, 41, 34, 24, 19 de la planche V, dans la proportion de 27 0/0.

Chez les criminelles-folles on trouve ce type en 2 sur 3; chez les criminelles d'occasion et habituelles, voleuses, on le remarque en 2 sur 7.

Chez les criminelles-nées, sur 13 assassines, on trouva le type complet sur trois, incomplet sur deux; les deux empoissonneuses ne présentaient pourtant qu'un développement remarquable de la mandibule et des cheveux.

Chez les 5 adultères, voleuses et bigames, deux seulement nous offrirent le type complet (le 37 et 43), trois le type incomplet (42, 40 et 44).

Sur 16 des restantes, qui sont voleuses, on remarqua aussi le type.

En total, sur 83 criminelles-nées la proportion du type serait de 28 0/0, justifiée par les habitudes perverses des voleuses récidivistes dans le N. 3, 5, 9, 14, 16; — ou prostituées et voleuses, comme le N. 24, ou femmes dépravées, comme le N. 37, qui ne se contente pas d'abandonner un mari très affectionné, mais elle le dépouille d'une somme d'argent assez forte, qu'elle emporte avec son amant; — ou débauchées et cruelles, comme le N. 52, adultère et

mandataire d'assassinat; et les N. 55 et 56, maîtresses de brigands, qui prenaient part aux exploits de leurs amants.

Chez certaines le vrai type criminel n'existe point, bien qu'on en remarque quelques caractères isolés.

Parmi celles-ci, la primauté est aux escroqueuses et voleuses de magasins, qui trouvent dans la physionomie ingénue et calme, un attrait pour tromper la confiance d'autrui: telle, par ex., le N. 10, Allemande, et le N. 35, Américaine, qui, à l'aide de faux papiers, se faufilent comme servantes dans les familles riches, pour les voler; telles les N. 18, 22, 12, 1 de la planche XIV, les N. 39, 40 de la planche VIII, et les N. 25, 20, 22, toutes voleuses de magasins; les N. 31 et 33, faussaires.

Cette catégorie nous donne aussi de vraies voleuses; le N. 13, prostituée et voleuse très rusée, qui prend, au lendemain d'un vol, de faux noms, pour cacher les méfaits de la veille; le N. 25, voleuse aussi très adroite, qui, avec le mari, commit plusieurs vols; le 17, précoce voleuse à la tire; les 32 et 40, adultères Américaines, qui, après avoir dépouillé les maris et les enfants, les abandonnent pour suivre leurs amants et partager avec eux le butin — et dans la planche VIII, les N. 33 et 25, incorrigibles coupeuses de bourses.

Parmi les 83, nous en trouvons pourtant 13 dans lesquelles, en dépit de leurs mauvais penchants, les caractères physiques du criminel-né font absolument défaut: voyez les N. 2, 4, 15, 26, 27, 34, 41, 42, 44 de la planche X; 34, 27, 41 de la planche VIII.

Cette absence de marques spéciales de criminalité est explicable au N. 2, vieille femme qui vole des commestibles par nécessité plus ou moins forte; au 26, voleuse par suggestion de l'amant; au 44, bigame Américaine, qui obéit à l'impulsion de la passion et du besoin; — tandis qu'elle n'est pas du tout explicable au N. 15, prostituée et voleuse; au 34, maîtresse d'une bande tout entière; au 41, voleuse d'appartements; au 42, empoisonneuse du mari; et enfin aux 34, 27 et 41, coupeuses de bourses précoces et voleuses (Allemandes).

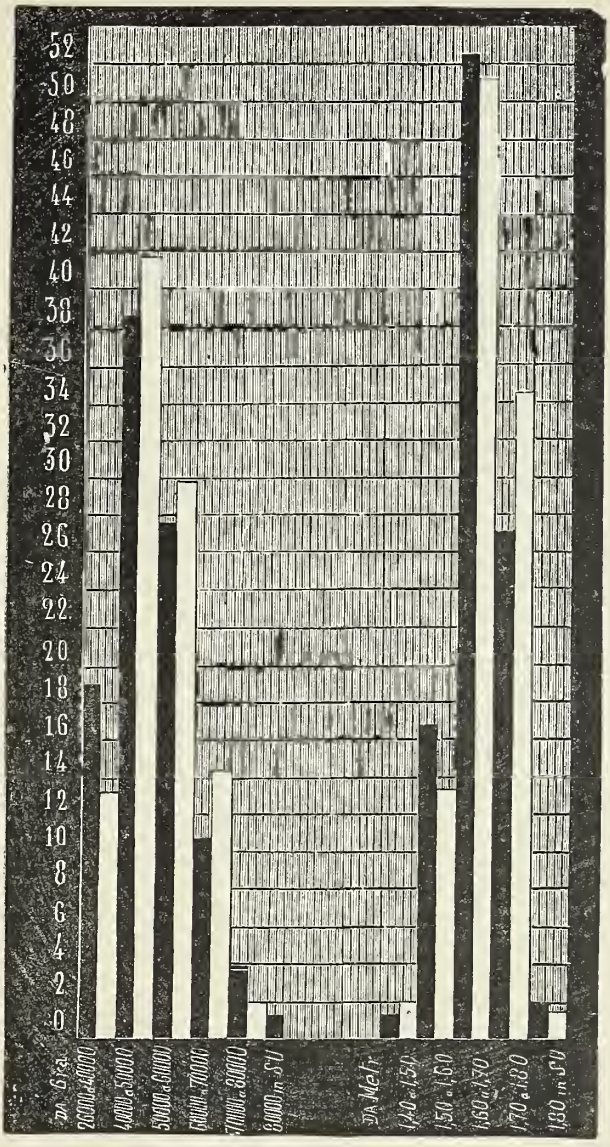

Poids. Taille.

Tableau du poids et de la taille de 400 cadavres normaux et de 134 criminels de Bonn.

Ordonnées noires, *normaux* — blanches, *criminels.*

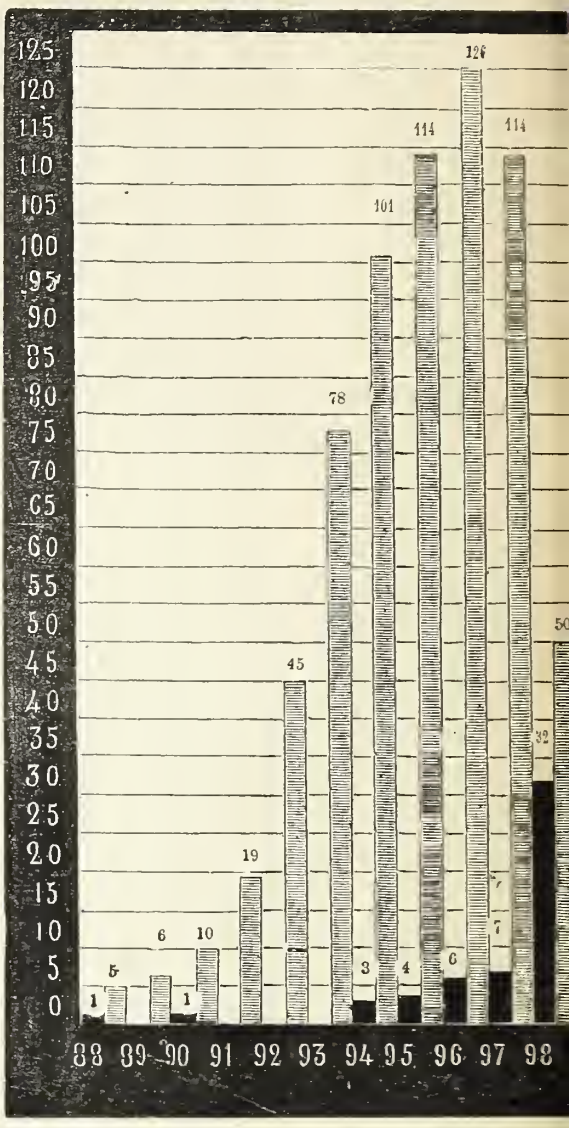

Rapports de la
Étude anthropologique sur 8

Ordonnées *noires*, échelle
» *striées*, échelle

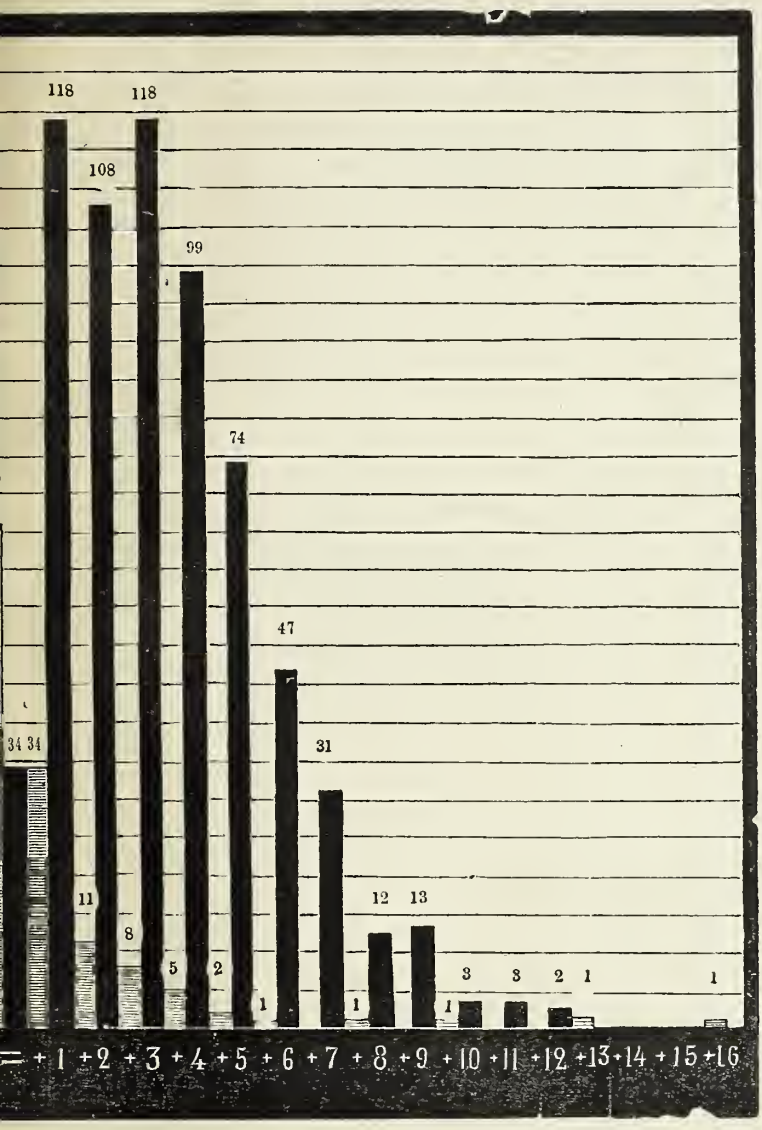

lle et de la grande envergure.
ommes criminels, par le Prof. Lacassagne.

grande envergure, calculant à 100 la taille.
a taille, calculant à 100 la grande envergure.

CRIMINALITÉ ET ÉPILEPSIE EN ITALIE

Conscrits renvoyés pour ÉPILEPSIE.

Proportion sur 10 000 visités — Moyenne annuelle pendant la période 1843-56.

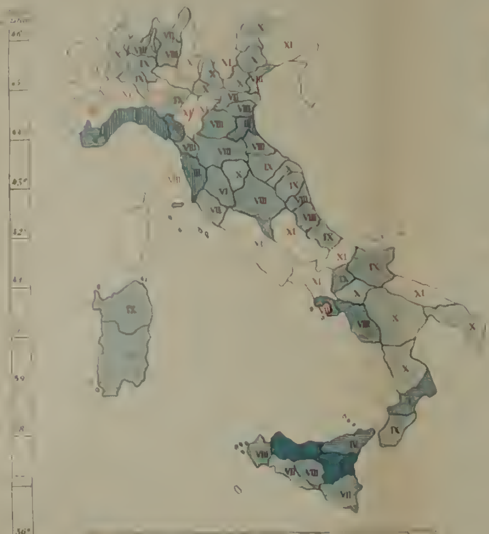

Couleurs	N	Départements	Échelle
I	1	Palermo	64
	2	Catania	64
II			
III	3	Pisa	54
	4	Ravenna	53
	5	Genova	50
IV	6	Messina	44
V	7	Porto Maurizio	44
	8	Catanzaro	43
	9	Massa e Carrara	41
VI	10	Roma	[illegible]
VII	11	Sondrio	34
	12	Girgenti	33
	13	Grosseto	33
	14	Cagliari	32
	15	Siracusa	31
	16	Rovigo	31
VIII	17	Trapani	[illegible]
	18	[illegible]	[illegible]
	19	[illegible]	29
	20	Caltanissetta	28
	21	[illegible]	28
	22	Como	28
	23	Napoli	27
	24	Teramo	[illegible]
	25	Ascoli	27
	26	Forlì	27
	27	Bologna	27
	28	Bergamo	26
	29	Salerno	25
	30	Livorno	25
	31	Ferrara	25
	32	Vicenza	25
IX		Regno	24
	33	Reggio Cal.	24
	34	Chieti	24
	35	Benevento	23
	36	Parma	23
	37	Milano	22
	38	Pavia	21
	39	Pesaro e Urbino	21
	40	Macerata	21
	41	Sassari	21
	42	Foggia	20
X	43	Potenza	[illegible]
	44	Padova	[illegible]
	45	Arezzo	17
	46	Ancona	17
	47	Novara	17
	48	Cosenza	17
	49	Verona	17
	50	Treviso	17
	51	Avellino	17
	52	Mantova	16
	53	Lecce	16
	54	Belluno	15
XI	55	Brescia	14
	56	Vicenza	14
	57	Alessandria	14
	58	[illegible]	14
	59	Roma	14
	60	Caserta	14
	61	Piacenza	13
	62	Aquila	13
	63	Modena	[illegible]
	64	Bari	12
	65	Reggio Emilia	12
	66	Torino	12
	67	Campobasso	11
	68	Lucca	9
	69	Udine	9

NB — La di[...] des départements [...] onze groupes distinct[s] en autant de couleur[s] est faite insérant ent[re] la proportion maxim[a] et la minima dix m[o]yennes arithmétiques.

Crimes de RÉBELLION, VIOLENCE, etc., contre les dépositaires et les agents de l'autorité et de la police publique.

Proportion sur 100.000 habitants — Moyenne annuelle pour le quinquennium 1879-83.
Crimes dénoncés pour lesquels pourvurent les offices du P. M
(Bosio, *Movimento della criminalità in Italia*. Roma. 1886).

Couleurs	N	Départements	Échelle
I	1	Napoli	64 90
	2	Roma	61 04
II	3	Aquila	54 56
III	4	Venezia	50 01
IV	5	Palermo	41 92
	6	Catanzaro	41 94
V	7	Campobasso	41 61
	8	Trapani	41 34
	9	Reggio Cal.	41 21
	10	Ancona	40 70
	11	Chieti	40 41
	12	Livorno	40 10
	13	Bologna	39 98
VI	14	Sassari	37 00
	15	Cagliari	36 41
	16	Benevento	35 65
	17	Lecce	34 69
	18	Avellino	33 17
VII	19	Messina	32 72
	20	Girgenti	30 99
	21	Caserta	30 90
	22	Potenza	30 14
	23	Salerno	[illegible] 06
VIII		Regno	27 84
	24	Caltanissetta	26 45
	25	Genova	26 42
	26	Bari	25 96
	27	Cosenza	25 44
	28	[illegible]	24 76
	29	Foggia	24 64
	30	Bergamo	24 52
	31	Perugia	24 36
	32	Ravenna	24 10
IX	33	Macerata	21 94
	34	Milano	21 90
	35	Parma	21 [illegible]
	36	Verona	20 61
	37	Treviso	20 65
	38	Teramo	20 64
	39	Catania	20 32
	40	Forlì	20 15
	41	Udine	19 41
	42	Porto Maurizio	19 34
	43	Vicenza	18 92
	44	Massa e Carrara	18 [illegible]
	45	Siracusa	18 74
	46	Rovigo	18 67
	47	Brescia	[illegible]
	48	Torino	17 53
	49	Grosseto	17 50
X	50	Modena	17 12
	51	Reggio d'Em.	16 60
	52	Mantova	16 42
	53	Ferrara	16 [illegible]
	54	Padova	15 80
	55	Pesaro e Urbino	15 51
	56	Belluno	15 10
	57	Lucca	[illegible]
	58	Cuneo	[illegible]
	59	Sondrio	13 11
	60	Como	13 [illegible]
	61	Piacenza	[illegible]
	62	Pavia	12 52
XI	[illegible]	Alessandria	10 63
	[illegible]	Novara	10 47
	[illegible]	Cremona	10 46
	[illegible]	Firenze	8 80
	[illegible]	Pisa	7 99
	[illegible]	Siena	7 08
	[illegible]	Arezzo	5 70

HOMICIDES soit qualifiés, soit simples, et blessures suivies de mort; extorsions, rapines avec homicide, etc.

Proportion sur 100.000 habitants. — Moyenne annuelle pour le quinquennium 1879-83
Crimes dénoncés pour lesquels pourvurent les offices du P. M

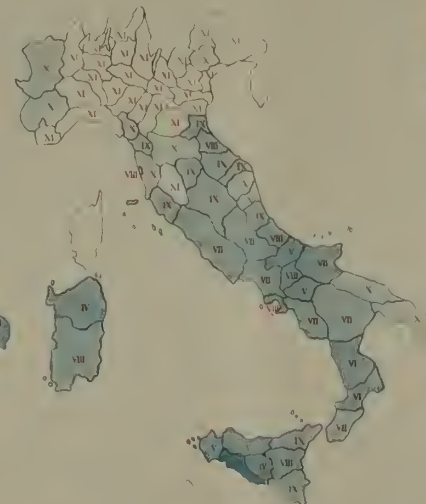

Couleurs	N	Départements	Échelle
I	1	Girgenti	70 70
II			
III			
IV	2	Sassari	46 80
	3	Caltanissetta	46,02
V	4	Avellino	45 44
	5	Palermo	42 57
	6	Campobasso	41 21
	7	Trapani	40 21
VI	8	Catanzaro	38 67
	9	Cosenza	38 12
VII	10	Potenza	32 03
	11	Caserta	31 28
	12	Aquila	31 16
	13	Foggia	31 00
	14	Reggio Cal.	30,30
	15	Salerno	30 [illegible]
	16	[illegible]	27 85
VIII	17	Catania	[illegible]
	18	Napoli	[illegible]
	19	Benevento	[illegible]
	20	Chieti	[illegible]
	21	Cagliari	[illegible]
	22	[illegible]	21 58
	23	Lecce	21 38
IX	24	Teramo	20 40
	25	Ancona	19 83
	26	Messina	19 [illegible]
	27	Pesaro e Urbino	18 [illegible]
		Regno	17 [illegible]
	28	Perugia	16 [illegible]
	29	Arezzo	16
	30	Ravenna	16 [illegible]
	31	Siracusa	15
	32	Grosseto	15 40
	33	Lucca	15 04
X	34	Bari	14 46
	35	Massa e Carrara	[illegible]
	36	Macerata	13 [illegible]
	37	Ascoli Piceno	11 95
	38	Livorno	11 03
	39	Pisa	11 [illegible]
	40	[illegible]	10 [illegible]
	41	Firenze	9 96
	42	Torino	9 [illegible]
	43	Cuneo	6 90
XI	44	Alessandria	8 45
	45	Mantova	7 85
	46	Piacenza	7 84
	47	Genova	7 81
	48	Siena	7.77
	49	Bologna	7 51
	50	Udine	[illegible]
	51	Venezia	5 56
	52	Novara	6 30
	53	Porto Maurizio	5 90
	54	Ferrara	6 15
	55	Brescia	5 98
	56	Padova	5 88
	57	Rovigo	5 79
	58	Sondrio	5 68
	59	Pavia	5 32
	60	Modena	5.23
	61	Belluno	5 11
	62	Verona	4 92
	63	Como	4 [illegible]
	64	Vicenza	4 69
	65	Reggio Emilia	4 08
	66	Bergamo	4 04
	67	Milano	3 44
	68	Parma	3 14
	69	Cremona	2 37

Crimes dénoncés contre les MŒURS et contre l'ORDRE DES FAMILLES.

Proportion sur 100 000 habitants. — Moyenne annuelle du quinquennium 1879-83
Crimes dénoncés pour lesquels pourvurent les offices du P. M

Couleurs	N	Départements	Échelle
I	1	Catanzaro	42 31
II			
III	2	Cosenza	34 80
	3	Potenza	32 11
IV	4	Caltanissetta	31 50
	5	Chieti	31 17
	6	Reggio Cal.	30 50
V	7	Livorno	[illegible]
	8	Catania	[illegible]
VI	9	Avellino	[illegible]
	10	Grosseto	[illegible]
	11	Campobasso	[illegible]
	12	Roma	[illegible]
	13	Palermo	[illegible]
	14	Sassari	[illegible]
VII	15	Foggia	[illegible]
	16	Napoli	[illegible]
	17	Salerno	[illegible]
	18	Siracusa	[illegible]
VIII	19	Girgenti	[illegible]
	20	Messina	17 90
	21	Caserta	17 10
	22	Aquila	17.51
	23	Genova	17 26
	24	Cagliari	17 21
	25	Lecce	16 71
		Regno	15 68
	26	Mantova	15 62
	27	Trapani	15 [illegible]
	28	Teramo	14 61
IX	29	Siena	14 61
	30	Arezzo	14 65
	31	Venezia	14.20
	32	Massa e Carrara	14 10
	33	Benevento	13.34
	34	Ascoli Piceno	13 36
	35	Sondrio	[illegible]
	36	Lucca	13 06
	37	Bari	[illegible]
	38	Pisa	[illegible]
	39	Perugia	[illegible]
	40	Firenze	[illegible]
	41	Torino	[illegible]
	42	Padova	[illegible]
	43	Ancona	[illegible]
	44	Vicenza	11.71
	45	Milano	11.70
X	46	Bologna	11.37
	47	Parma	[illegible]
	48	Porto Maurizio	[illegible]
	49	Ravenna	[illegible]
	50	Macerata	[illegible]
	51	Bergamo	[illegible]
	52	Verona	9 49
	53	Rovigo	9 40
	54	Brescia	9 25
	55	Pesaro e Urbino	[illegible]
	56	Alessandria	[illegible]
	57	Treviso	[illegible]
	58	Piacenza	[illegible]
	59	Novara	[illegible]
	60	Como	[illegible]
XI	61	Udine	[illegible]
	[illegible]	Modena	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	64	Ferrara	[illegible]
	65	Cuneo	[illegible]
	66	Cremona	[illegible]
	[illegible]	Belluno	[illegible]
	68	Pavia	[illegible]
	69	Reggio Emilia	[illegible]

1. Trococéphale violateur, de Ravenne.

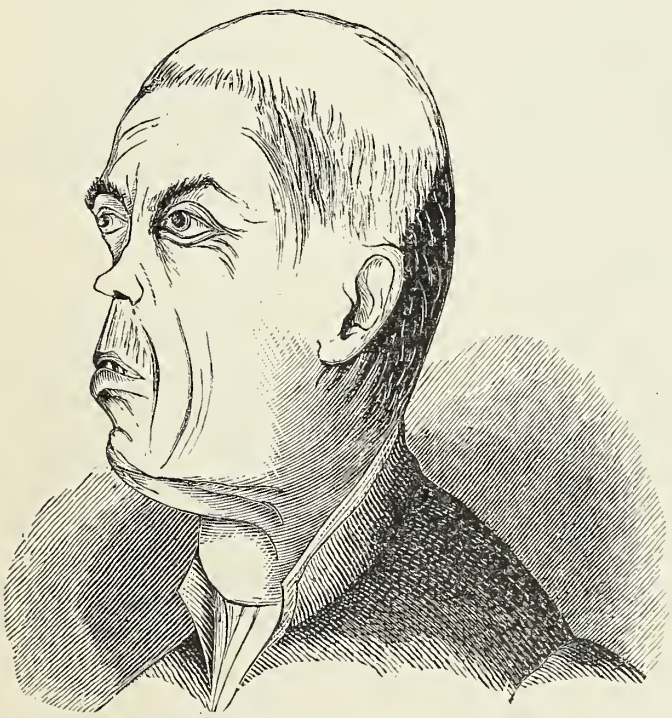

2. Voleur milanais, condamné 13 fois.

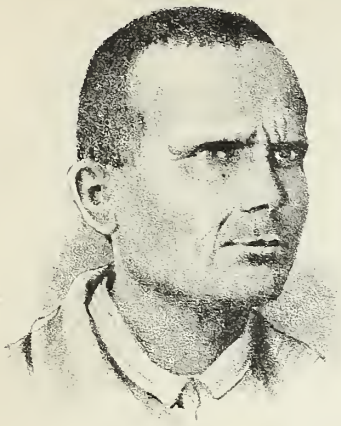

Fig, 1. — SALVATORE A., brigand de la Calabre.

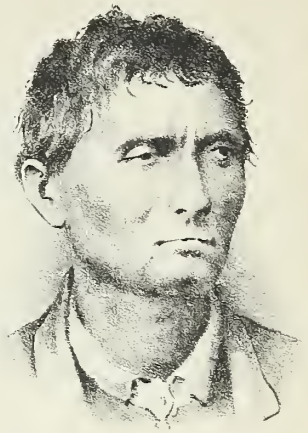

Fig. 2. — G. SANA DE GALLUCCIO, brigand.

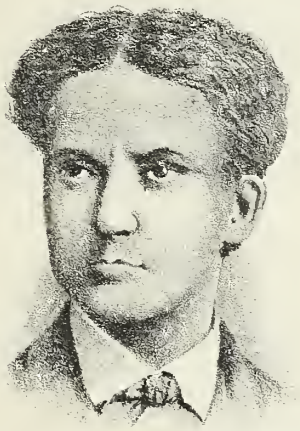

Fig. 3. — CAVAGLIÀ, dit *Fusil*, assassin.

Fig. 4. — G. B. VENAFRO DE CASPOLI, brigand.

Fig. 5. — O....., voleur napolitain.

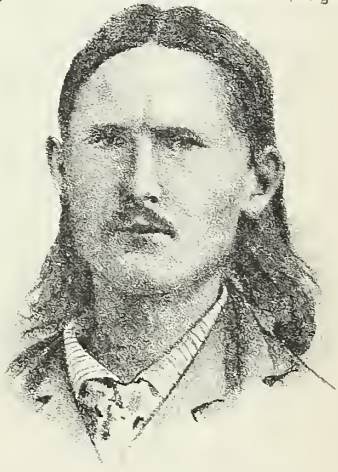

Fig. 6. — CARBONE, chef-brigand.

Impr. Camilla et Bertolero.

TYPES DE CRIMINELS.

Fig. 1. — P. R., voleur napolitain.

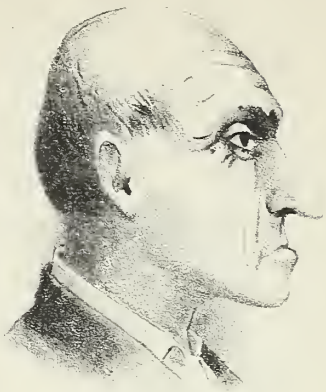

Fig. 2. — B. S., faussaire piémontais.

Fig. 3. — BOGGIA, assassin.

Fig. 4. — CARTOUCHE.

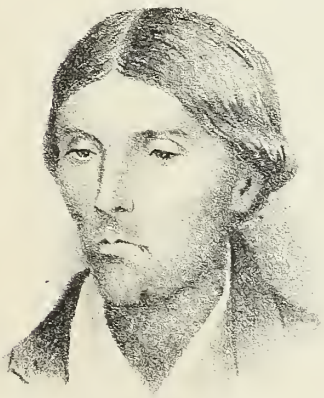

Fig. 5. — G. MARINI, femme de brigand.

Fig. 6. — DESRUES, empoisonneur.

Impr. Camilla et Bertolero.

TYPES DE CRIMINELS.

1. P. C., brigand de la Basilicate, détenu à Pesaro.

2. Voleur piémontais.

3. Incendiaire et cynède de Pesaro, surnommé *la femme.*

4. Misdea.

PORTRAITS DE CRIMINELS ALLEMANDS.

PORTRAITS DE CRIMINELS ALLEMANDS.

PORTRAITS DE CRIMINELS ALLEMANDS.

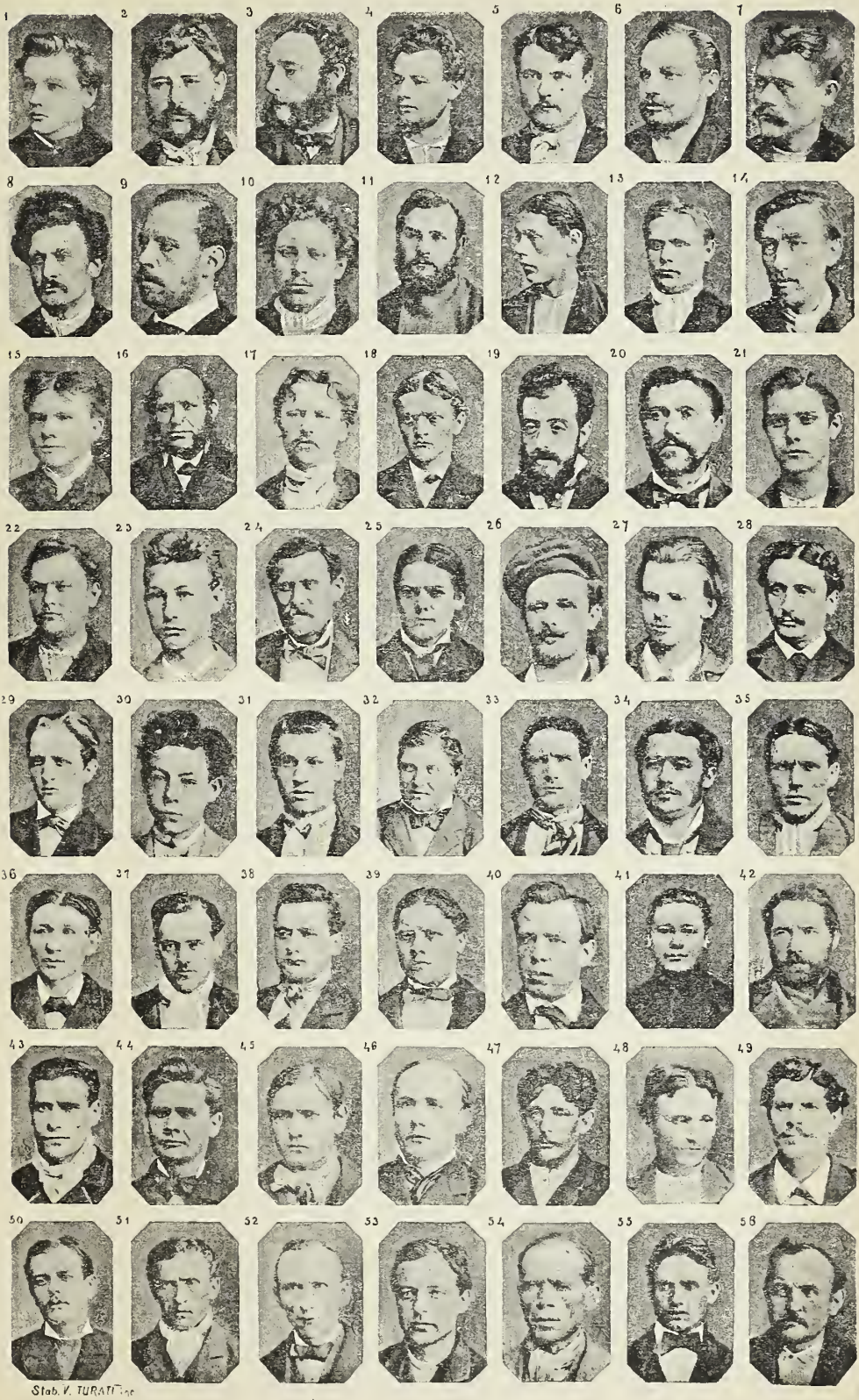

Stab. V. TURATI

PORTRAITS DE CRIMINELS ALLEMANDS ET ITALIENS.

1. R., assassin sicilien.

2. P., assassin, de Luque.

1. Néron.
(Galerie des *Uffizi*, Florence).

2. Messaline.
(Galerie des *Uffizi*, Florence).

PORTRAITS DE CRIMINELLES ALLEMANDES.

PORTRAITS D'ÉPILEPTIQUES.

Fototip. Succ.ri Doyen - Torino.

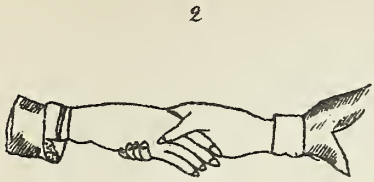

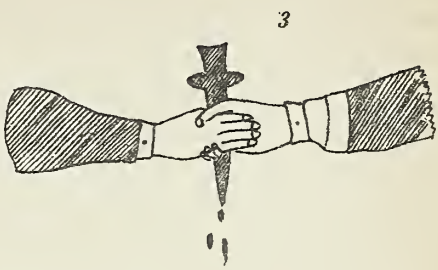

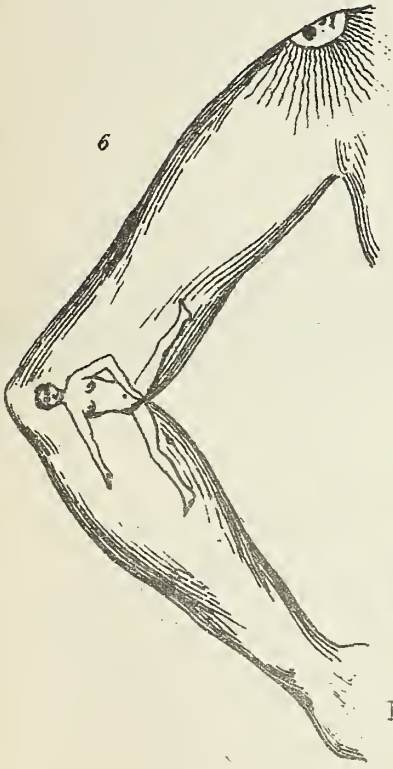

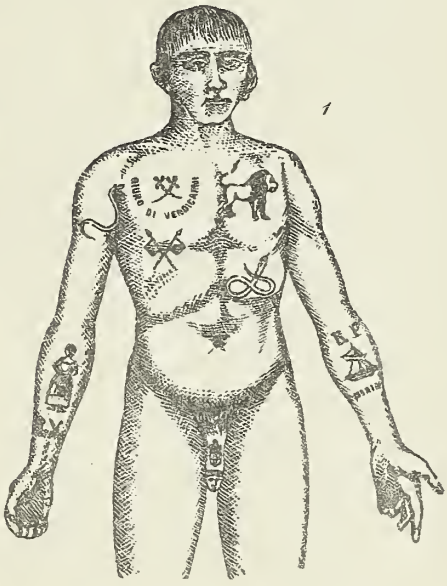

Ex-marin, escroc et meurtrier pour vengeance détenu à Alexandrie.

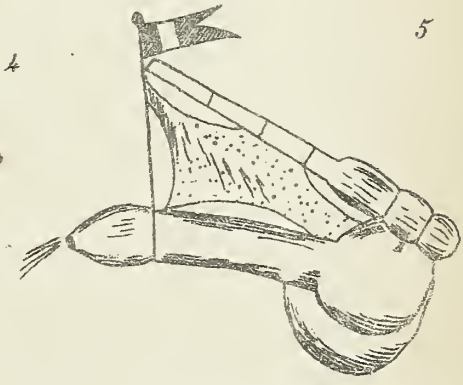

Tip-Lit. Camilla e Bertolero - Torino

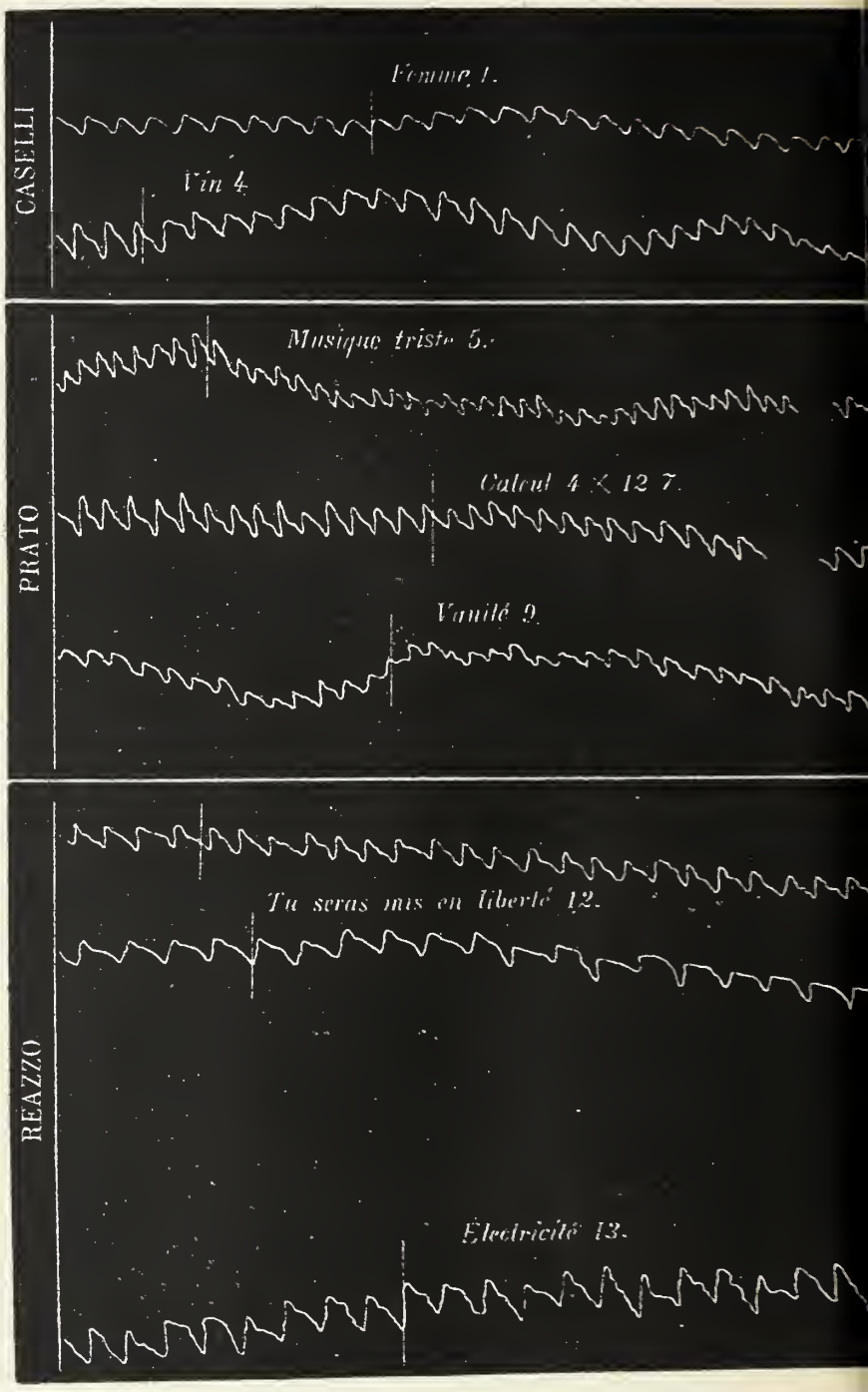

RÉSULTAT DE QUELQUES EXPÉR

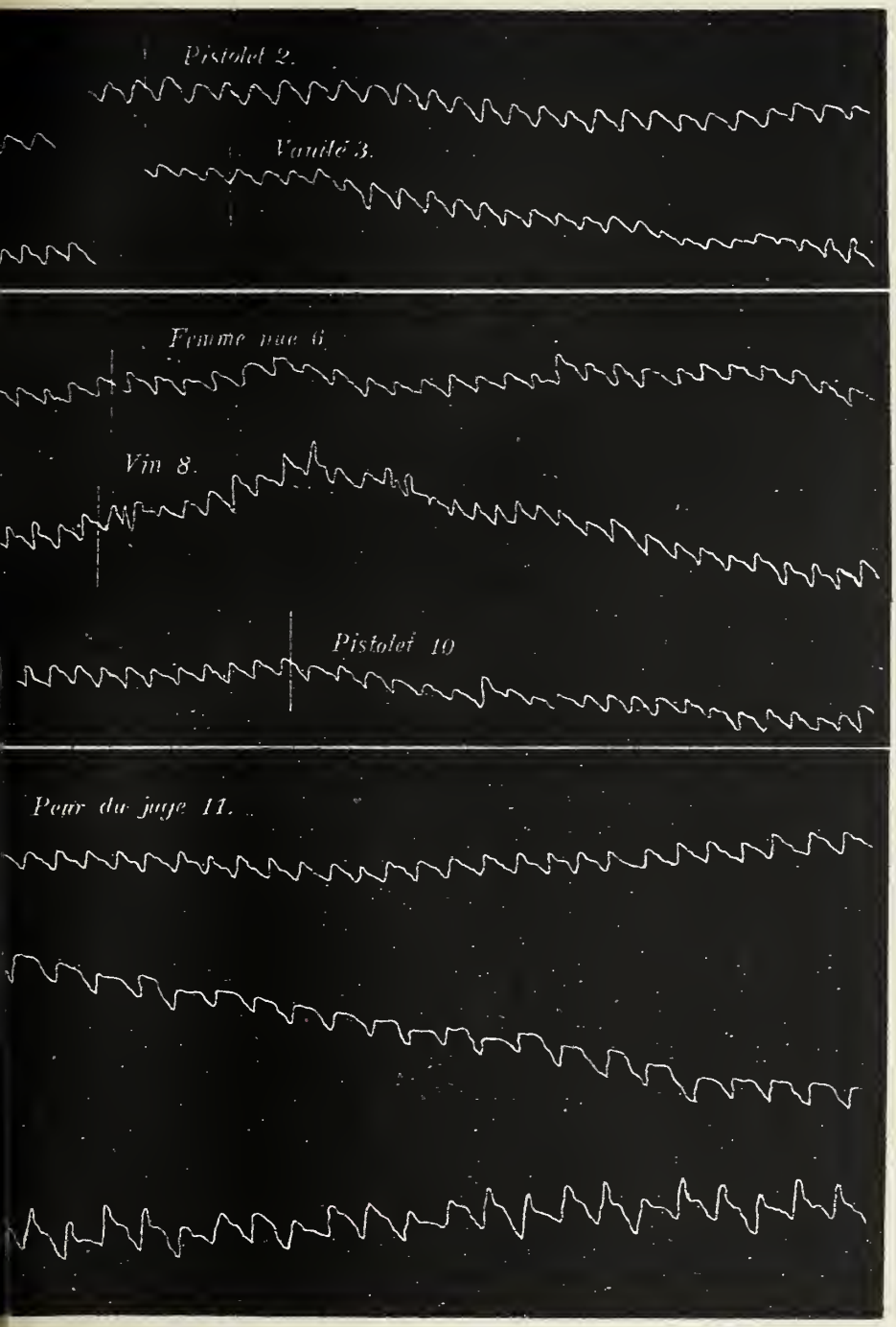

ES AVEC L'HYDROSPHYGMOGRAPHE.

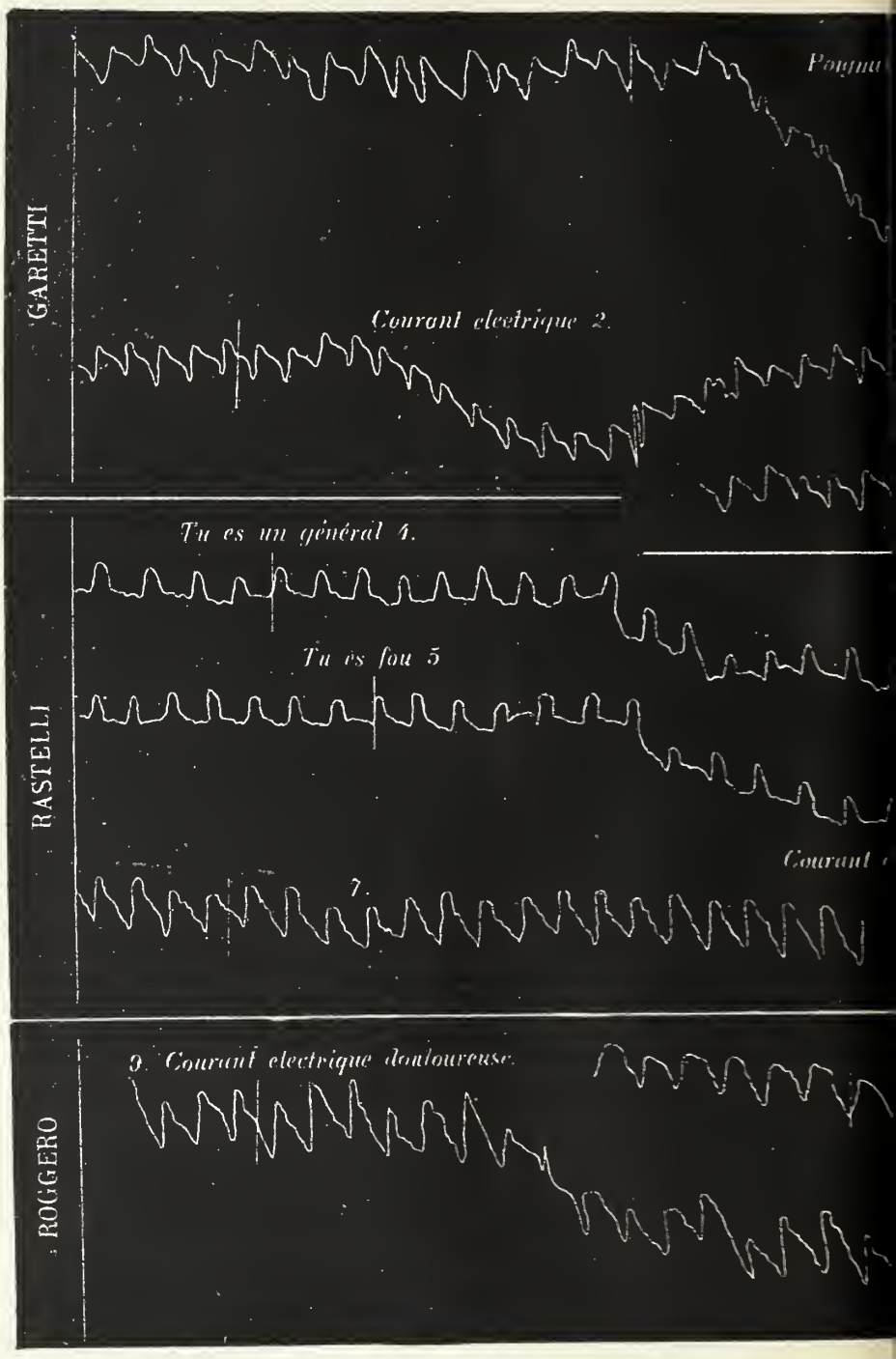

RÉSULTAT DE QUELQUES EXPÉRIENCE

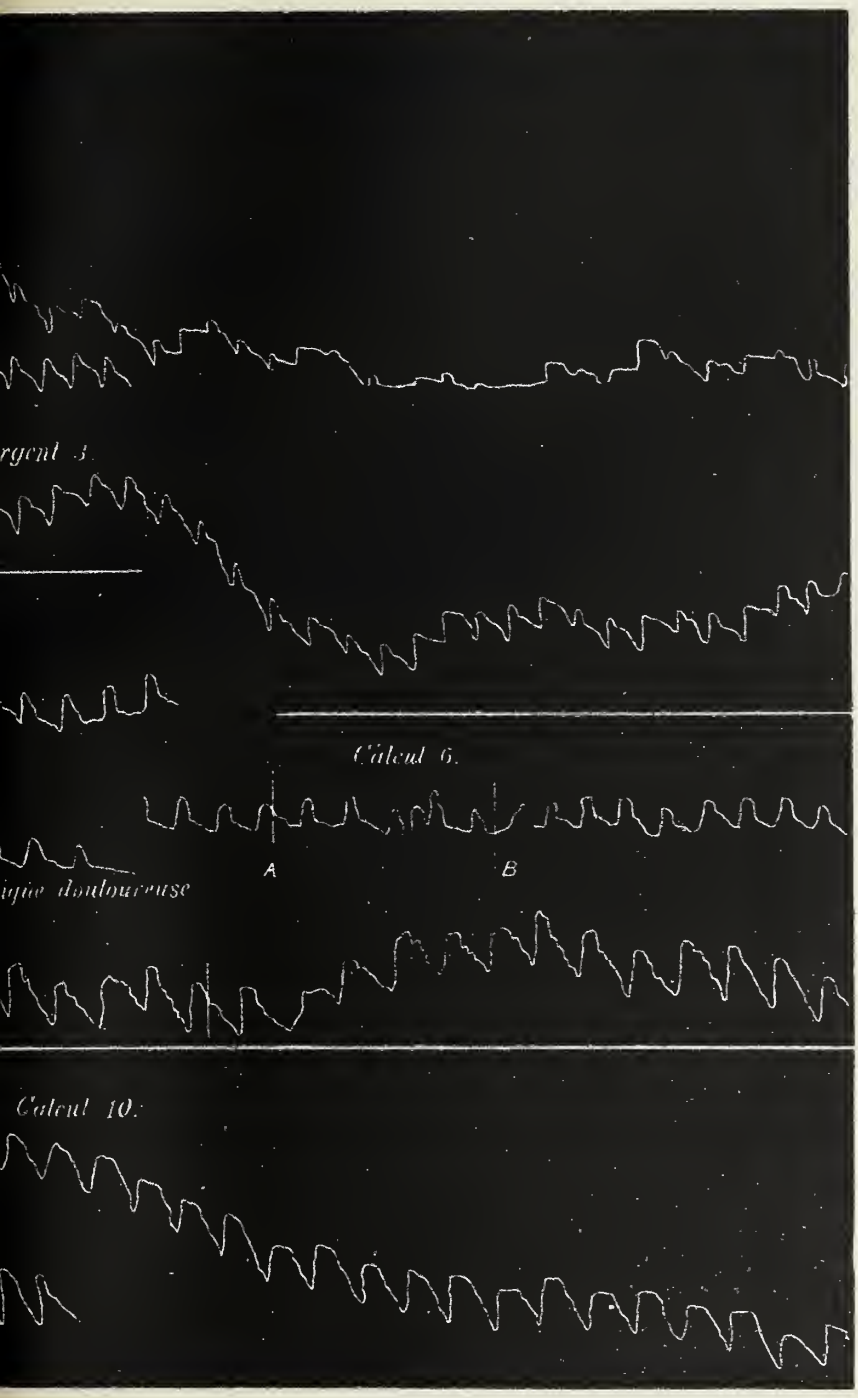

VEC L'HYDROSPHYGMOGRAPHE.

FAC-SIMILE DE

Tip-Lit. Camilla e Bertolero - Torino

ROPPMANN.

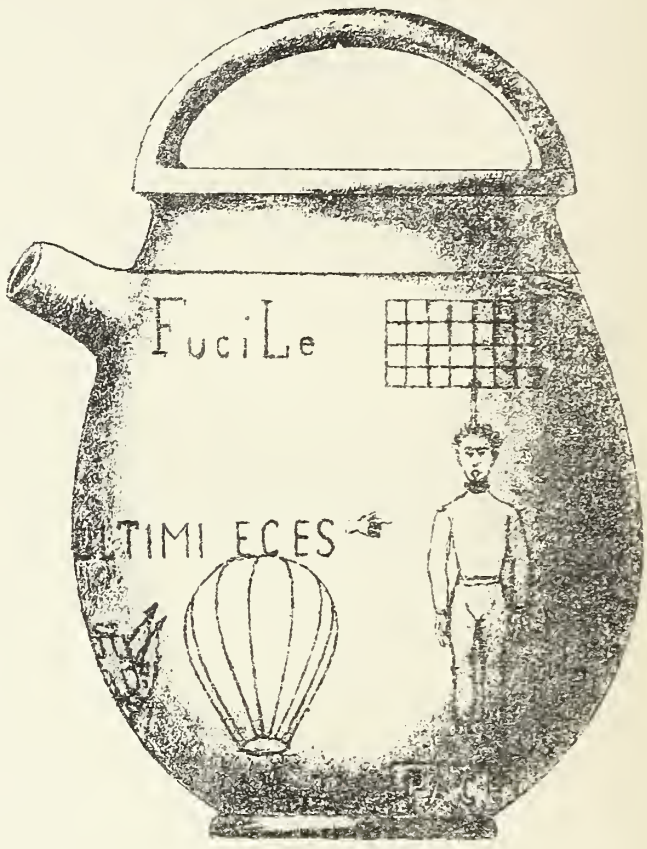

CRUCHE DESSINÉE PAR L'ASSAS

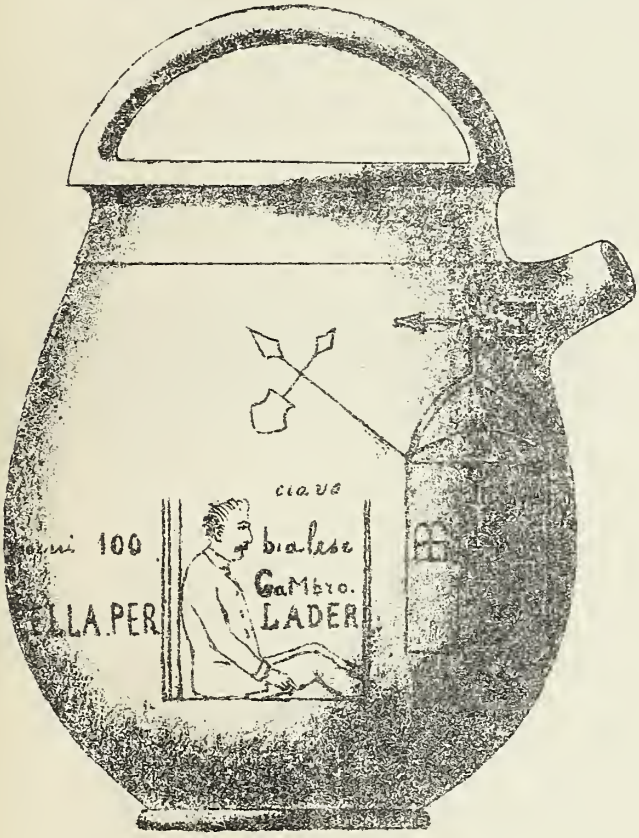

Tip-Lit. Camilla e Bertolero-Torino

CAVAGLIÀ AVANT LE SUICIDE.

Impr. Camilla et Bertolero.

FAC-SIMILE D'UNE PHOTOGRAPHIE DE TROIS ASSASSINS.

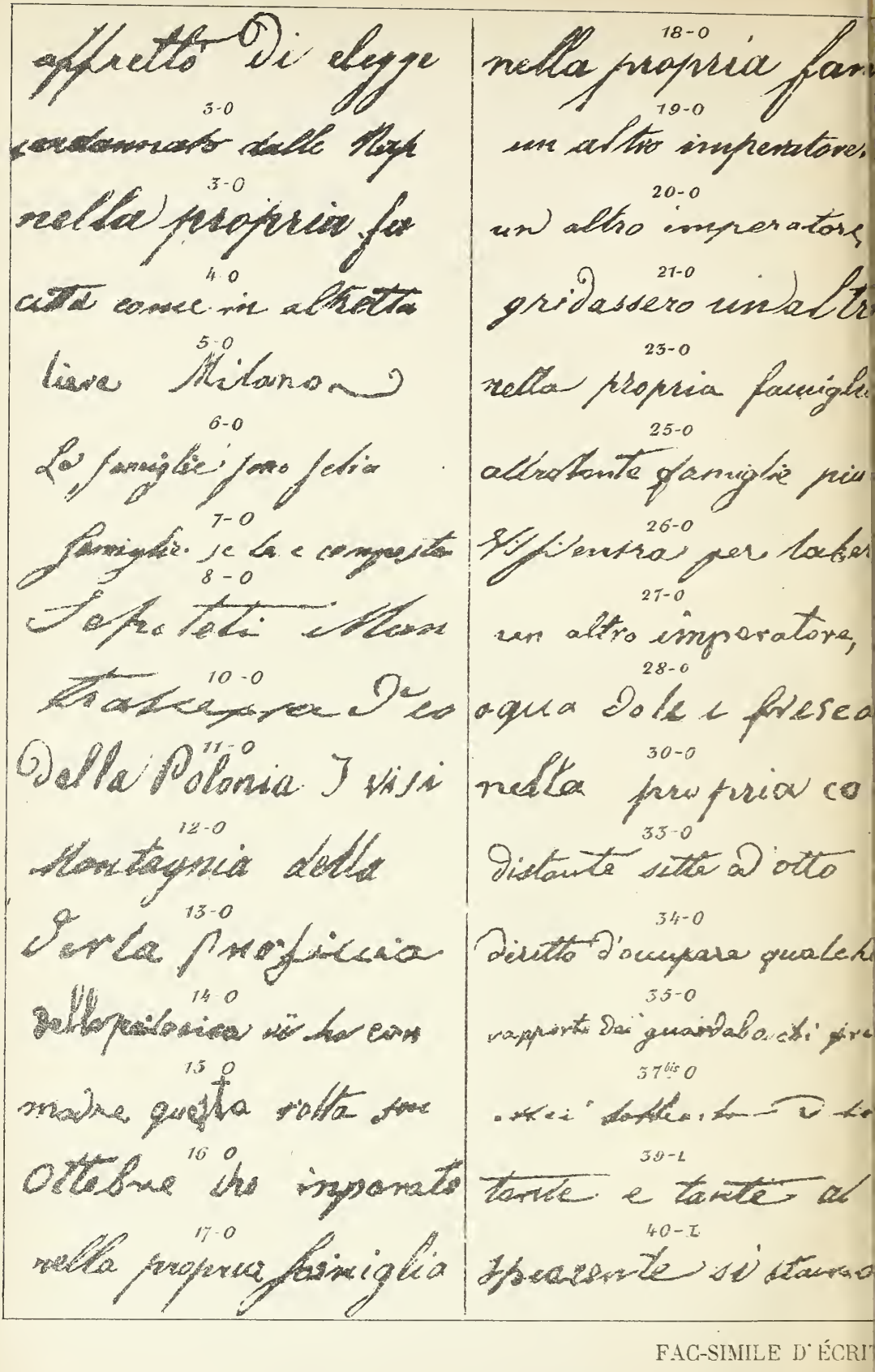

FAC-SIMILE D'ÉCRI

42-T
apparir ingano, parte

43-L
Miniere mussa mon

45-L
da mio Vitor è no vi

53-TO
Donna mmigod

57-O
imm ch temorte ev

58-FT
Carmenta: le saluto
Alessandrina

60-O L
Polonia, vi ha mai su

62-L
di' cotone pel collar

64-L
che quando so

88-O
dispiacia della so

89-O
Eg. tenuto in calla

90-O
di tutta fretta le mi dico

91-O
Jouto spero E r'ottero

92-O
he prota se cosa del pin

94-O
Mon cher Monsieur,

95-L
veramente. Facend

96-O
molta necessita

97-B
Alla stesso parte
Leone Antonino

98-O
La prego di venir

99-T
Si pregia un Vol
Tatyo di Jeanne gno

100-L
Carlo a pagarlo se
di Degnarsi di farmi

101-O
Isola d'Elba Dita

102-O
Santa Caterina

103-T
Stanta che non
aggradisca i

104-B
mia Montagno

105 B
sigi di Lorenzo

106-B
Joa Maria si

Tip-Lit. Camilla e Bertolero-Torino

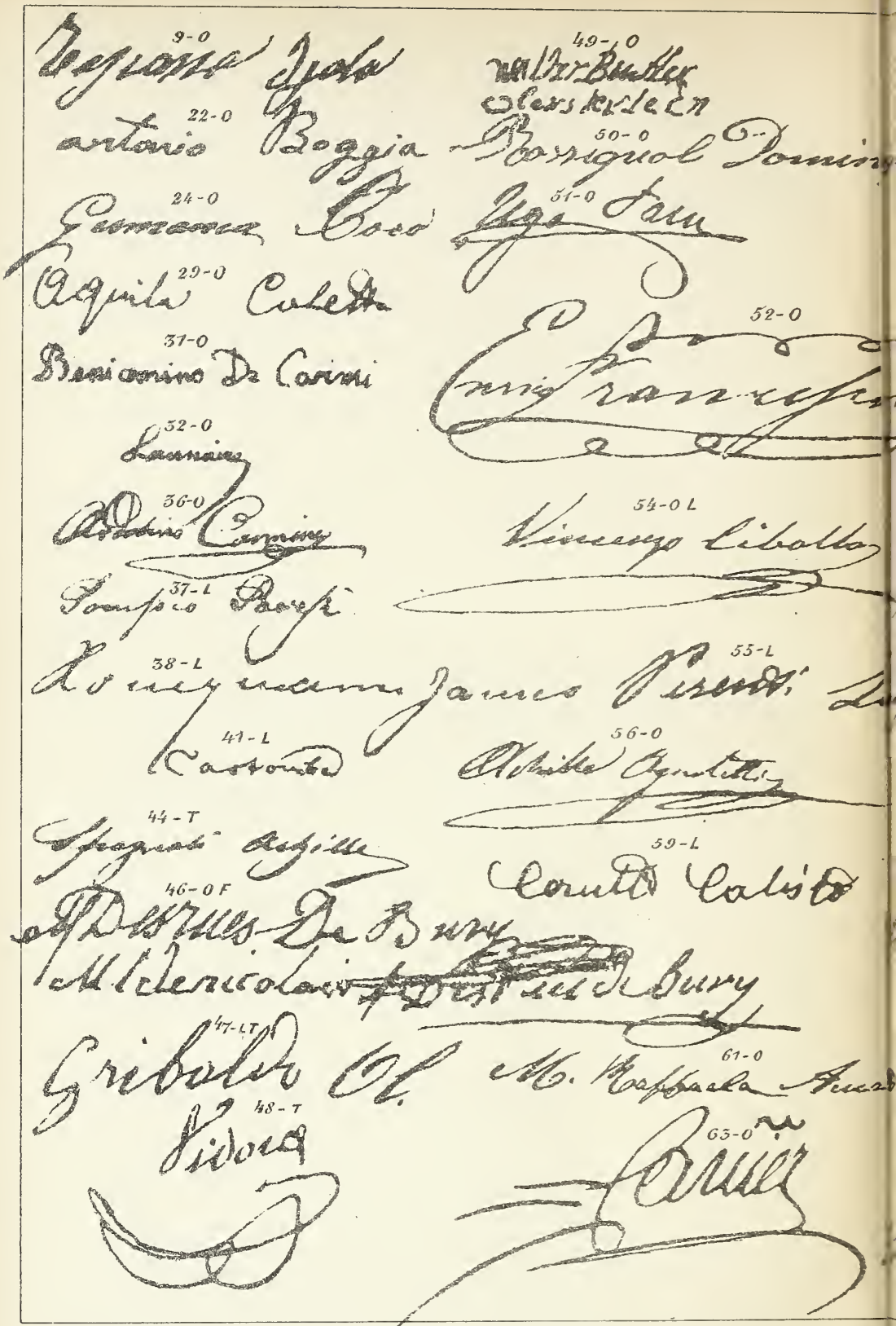

FAC-SIMILE D'ÉCRIT

Note. — La lettre O signifie homicide. L.

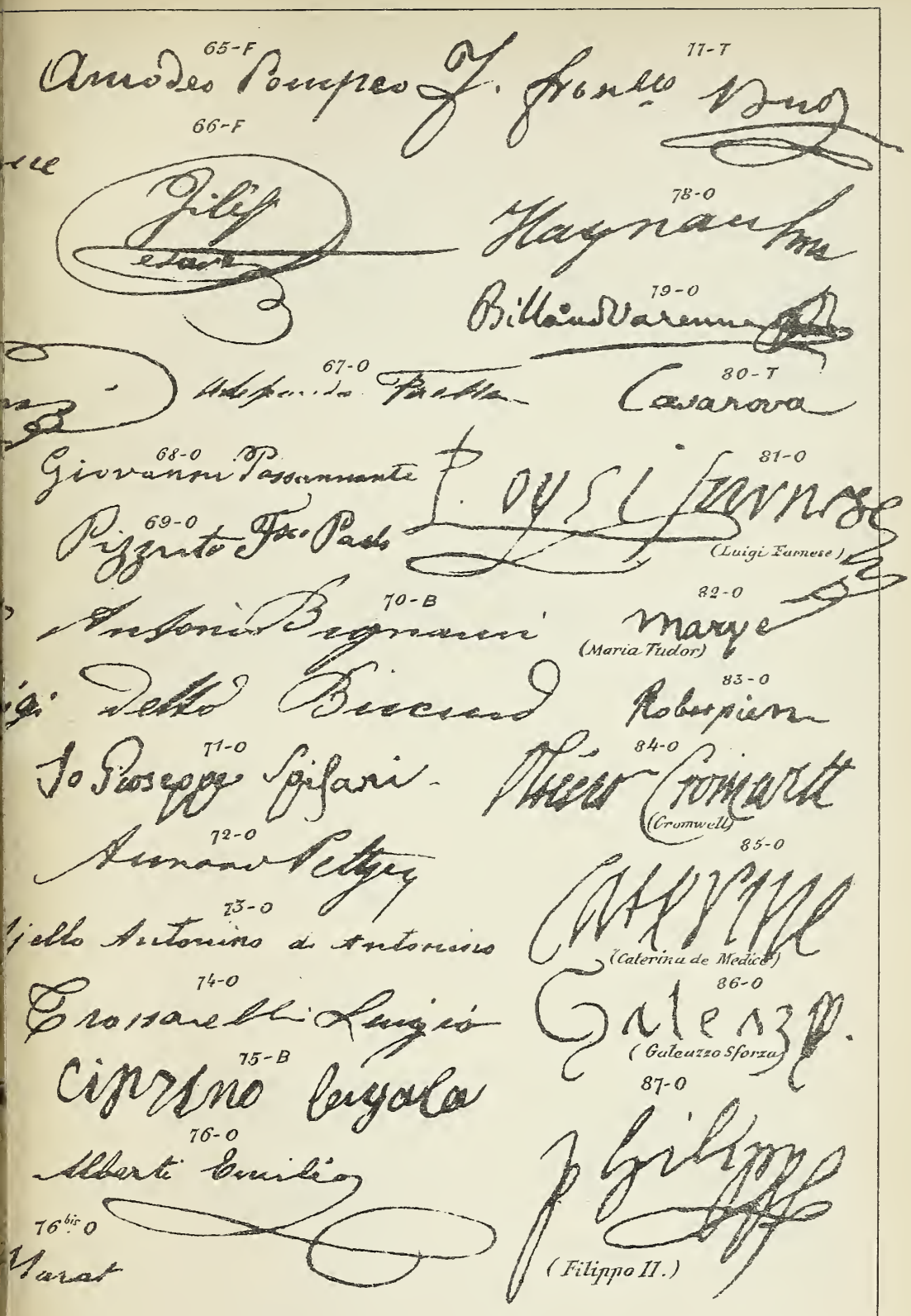

Tip-Lit. Camilla e Bertolero-Torino

eur, T. escroc, F. faussaire, B. brigand.

Fig. 1. — TAVECCHIO, voleur.

Fig. 2. — ARNIONI, brigand.

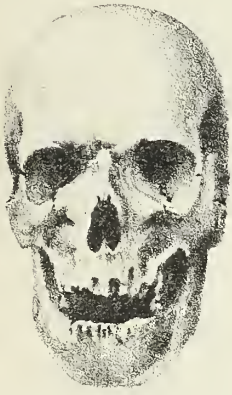

Fig. 3. — GATTI, brigand, incendiaire.

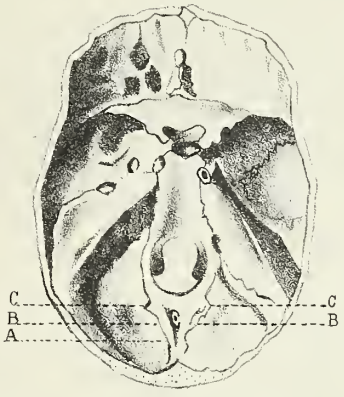

Fig. 4. — VILLELLA.
A — Fossette occipitelle moyenne.
B — Crêtes limitantes de la fossette.
C — Tubercules osseux de ces crêtes.

ARNIONI, brigand.

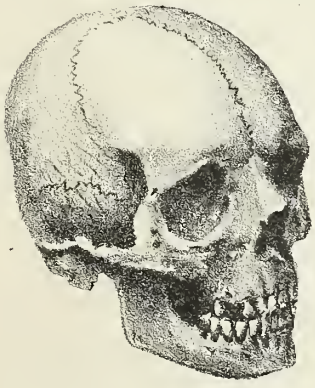

Fig. 5. — CHIESI, assassin, espion.

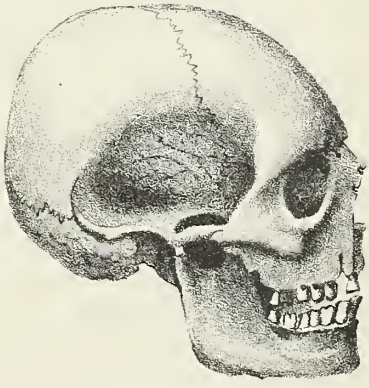

Fig. 6. — MACCHI, voleur.

Impr. Camilla et Bertolero.

CRÂNES DE CRIMINELS.

CRÂNES DE CRIMINELLES.

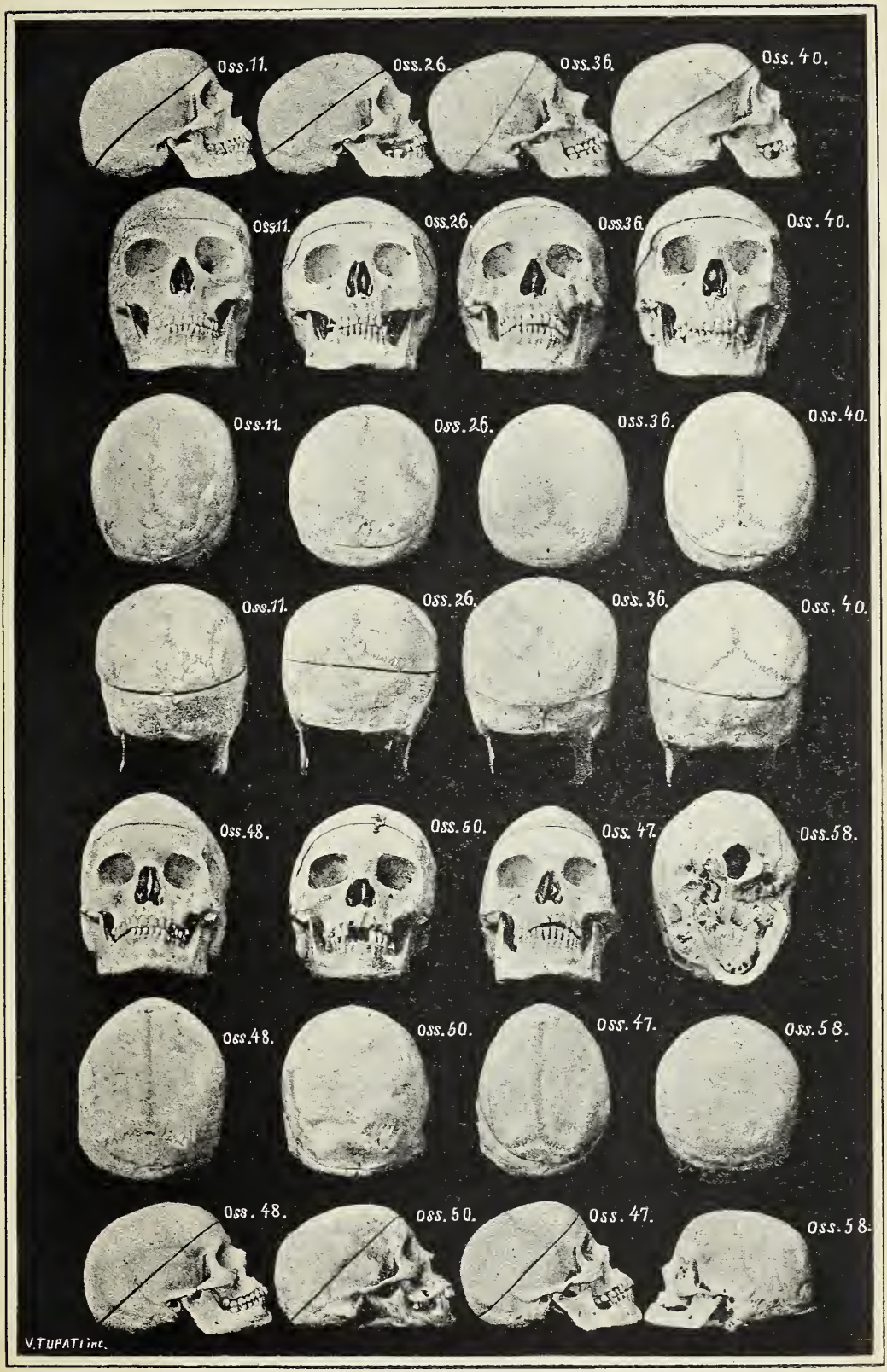

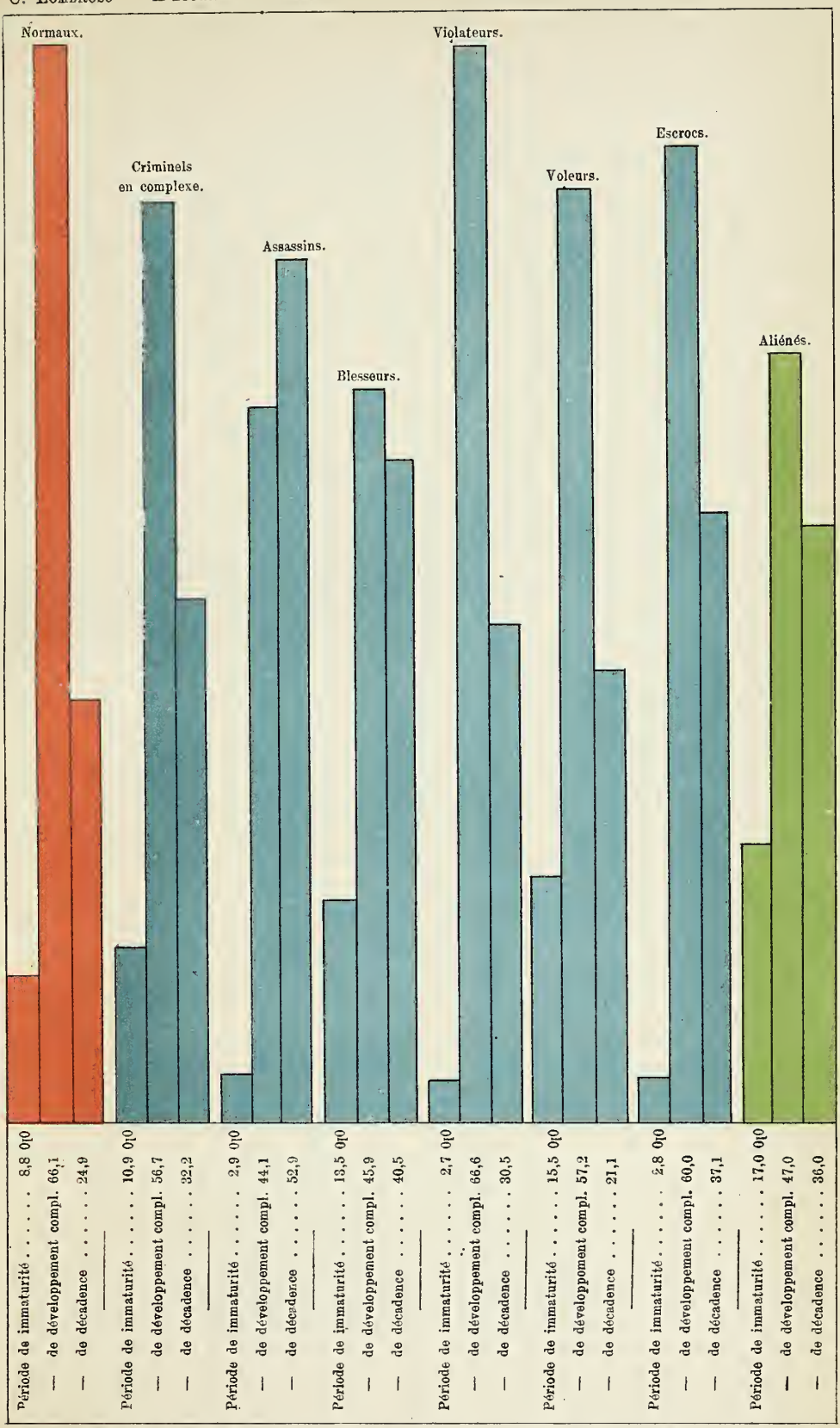

Rapport de l'âge des géniteurs dans les normaux, dans les criminels et dans les aliénés.

Tip-Lit. Camilla e Bertolero-Torino

1. Guiteau.

2. Passanante.

FRANCE 1849-1876. Fig. I.

Affaires jugées par les Assises et par les Tribunaux

Vin produit par hectolitres chaque année

Alcool, consommation biennale du 1850 au 1870

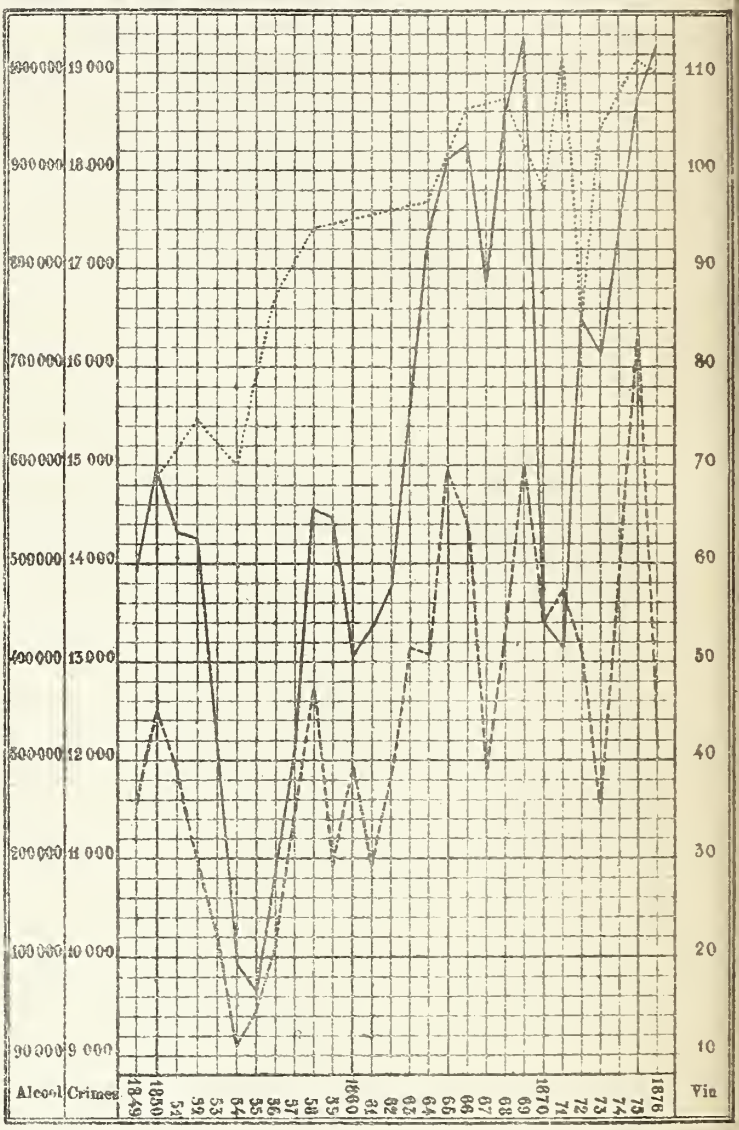

Fig. II

FRANCE 1827–1869.

Distribution des crimes par mois { contre les personnes / coups graves et blessures

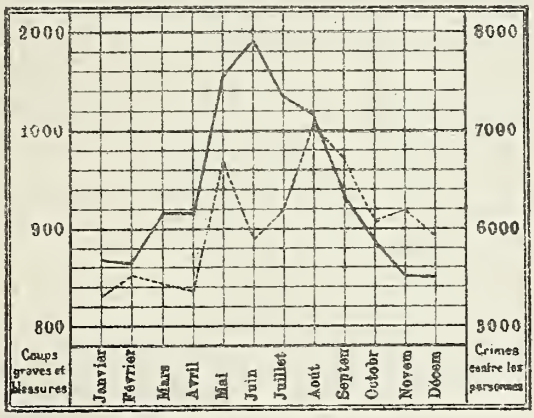

FRANCE 1850–1876. Fig. III.

Suicides constatés par le Ministère Public, chaque année

Alcool, consommation biennale de 1850 au 1870.

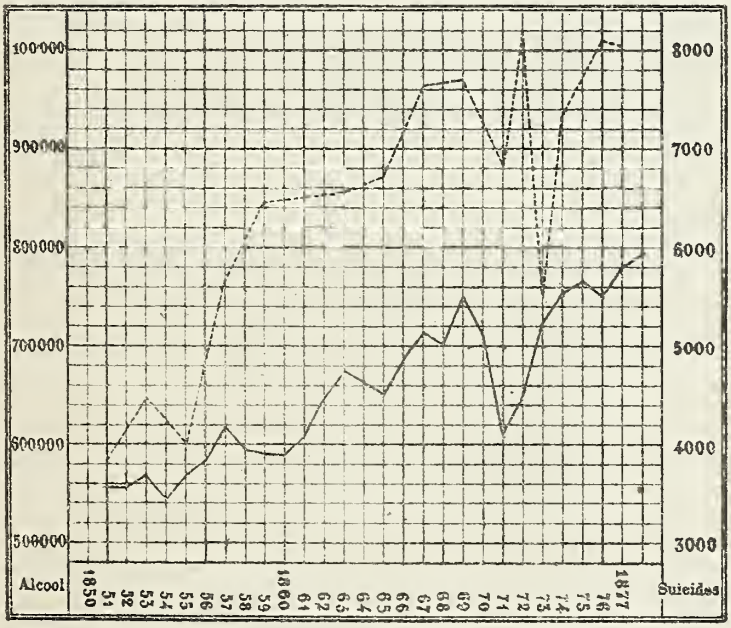

Tip-Lit. Camilla e Bertolero - Torino

T L'ALCOOLISME EN FRANCE.

Fig. 1.

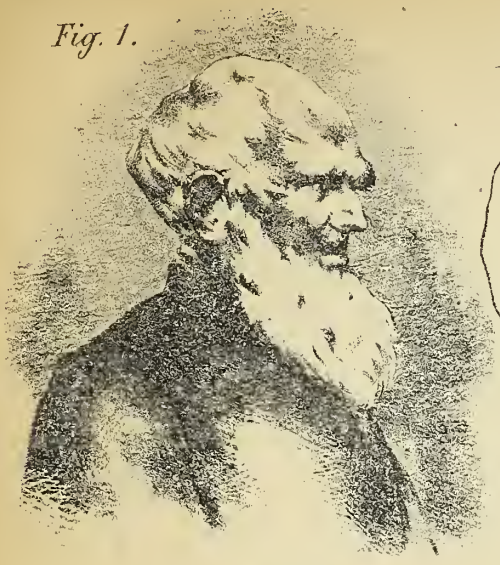

Fig. 2.

Fig. 4.

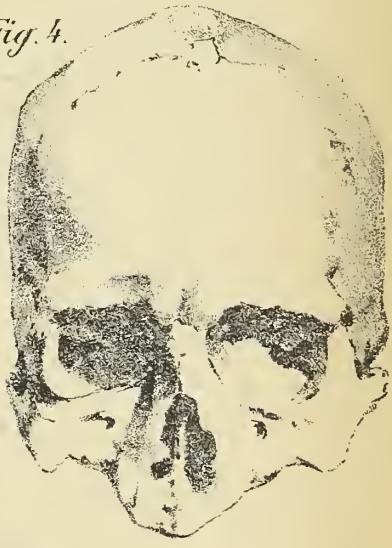

Fig. 3.

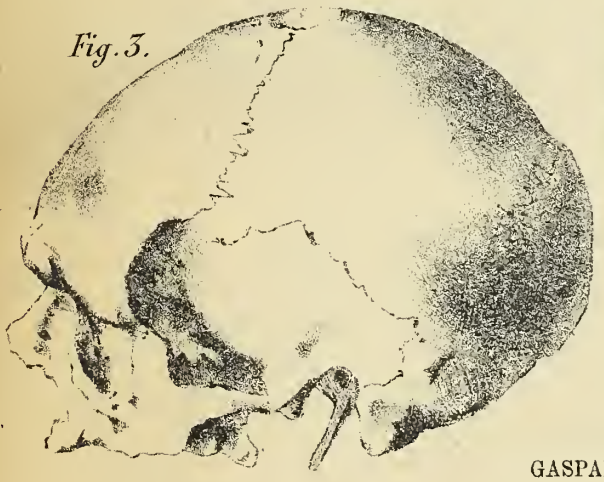

GASPARONE

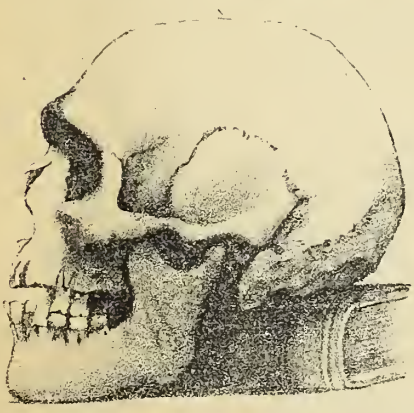

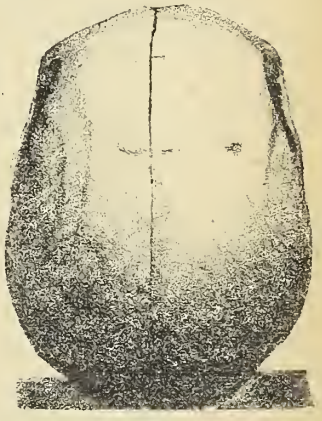

A CRÂNE DE VOLEUR. B

1. Normal

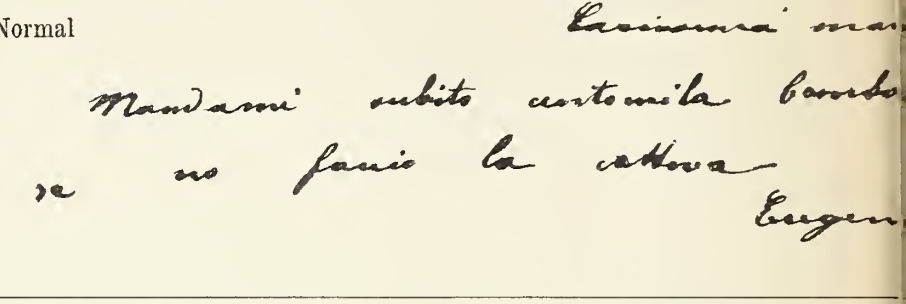

2. Brigand La Gala

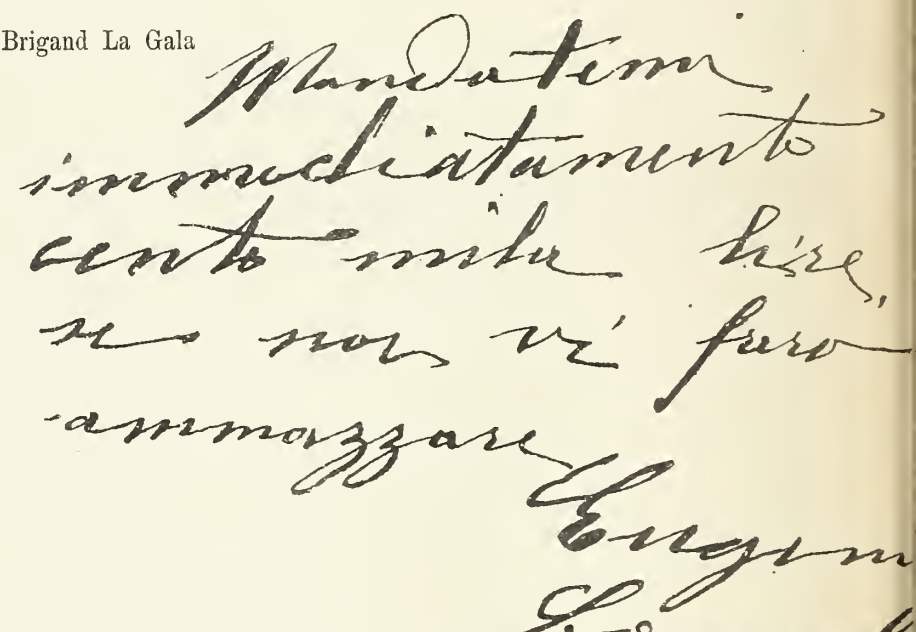

ECRITURE D'UN CRIMINEL

3. Petite fille

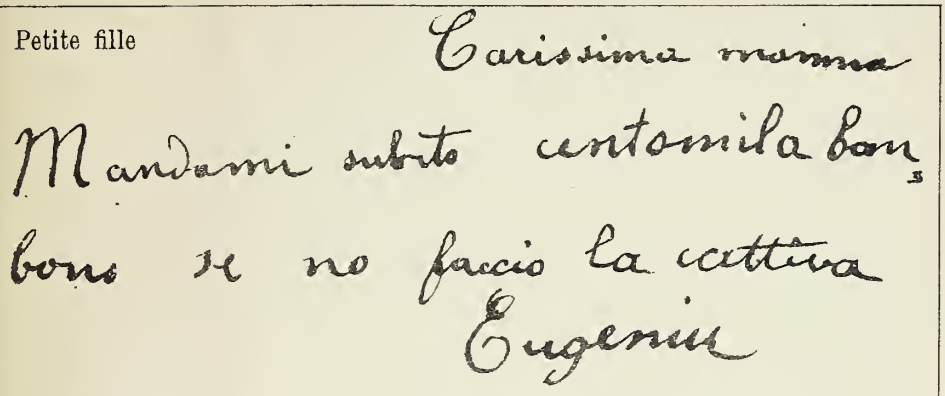

4. De nouveau brigand La Gala

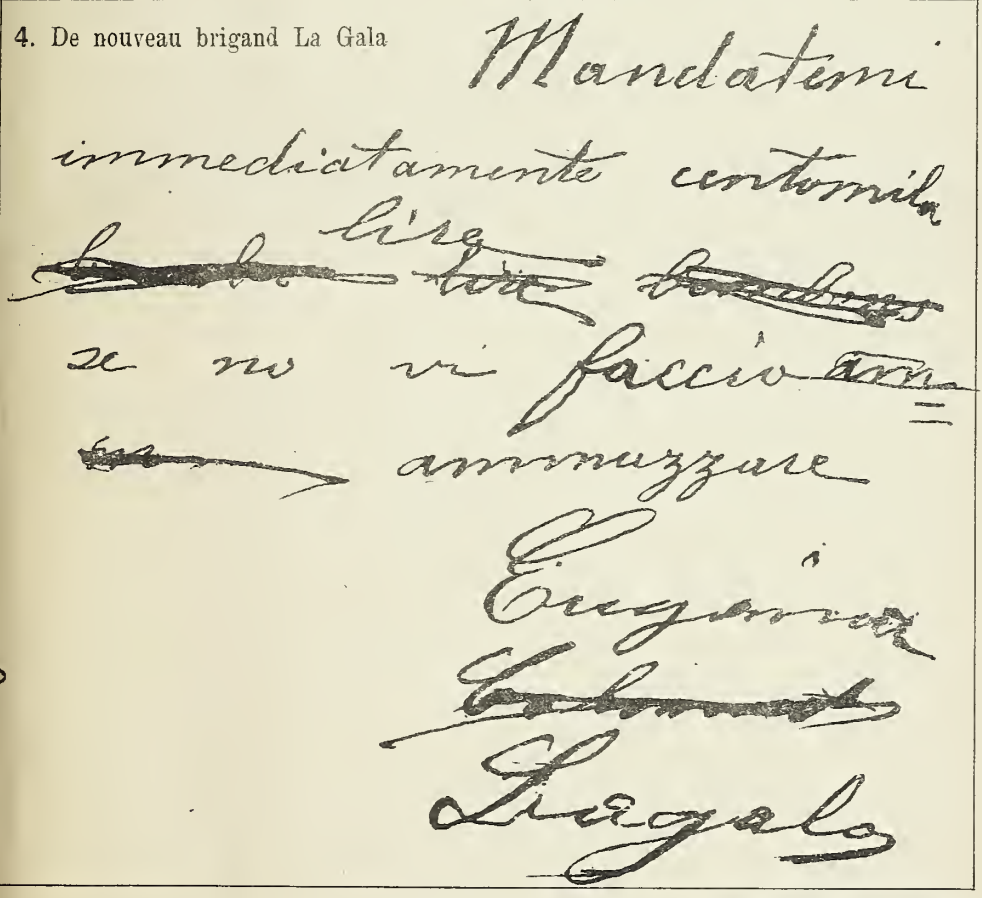

Tip-Lit. Camilla e Bertolero - Torino

SUGGESTION HYPNOTIQUE.

TABLEAU DES ANOMALIES PHYSIONOMIQUES ETUDIÉES INDIVIDUELLEMENT DANS LES PHOTOGRAPHIES CRIMINELLES.

PHOTOGRAPHIE DES MALES CRIMINELS

Pl. VIII

- Mandibule volumineuse
- Manque de barbe
- Sinus frontaux
- Oeil louche
- Cheveux très épais
- Oreilles à anse
- Zygomes saillants
- Strabisme
- Front fuyant
- Prognatisme
- Asymétrie faciale
- Physionomie féminine
- Yeux hagards
- Lèvres volumineuses
- Figure enfantine
- Sous-microcéphalie et oxicéphalie
- Lèvres très minces

Pl. IX

- Mandibule volumineuse
- Manque de barbe
- Sinus frontaux
- Oeil louche
- Cheveux épais
- Oreilles à anse
- Zygomes saillants
- Strabisme
- Front fuyant
- Prognatisme
- Asymétrie faciale
- Physionomie féminine
- Paupières remuerées
- Nez défiguré
- Physionomie fausse
- Front bas
- Lèvres volumineuses
- Physionomie enfantine
- Lèvres minces
- Yeux hagards

Pl. X

- Mandibule volumineuse
- Manque de barbe
- Sinus frontaux
- Oeil louche
- Cheveux très épais
- Oreilles à anse
- Zygomes saillants
- Strabisme
- Front fuyant
- Prognatisme
- Asymétrie faciale
- Physionomie féminine
- Yeux hagards
- Lèvres volumineuses
- Figure enfantine

Pl. XI

- Mandibule volumineuse
- Manque de barbe
- Sinus frontaux
- Oeil louche
- Cheveux très épais
- Oreilles à anse
- Zygomes saillants
- Strabisme
- Prognatisme

- Physionomie féminine
- Paupières remuerées
- Physionomie fausse
- Front bas et étroit
- Lèvres volumineuses
- Yeux hagards

FEMMES CRIMINELLES

Pl. XIV

- Mandibule volumineuse
- Oeil fixe
- Physionomie virile
- Sinus frontaux
- Lèvres minces

- Asymétrie faciale
- Zygomes saillants
- Prognatisme
- Cheveux épais
- Strabisme
- Oeil hagard
- Oeil asymétrique
- Oreilles à anse
- Front fuyant
- Bouche difforme
- Cheveux noirs
- Physionomie anormale
- Sous-microcéphalie frontale
- Oreilles volumineuses
- Front déprimé

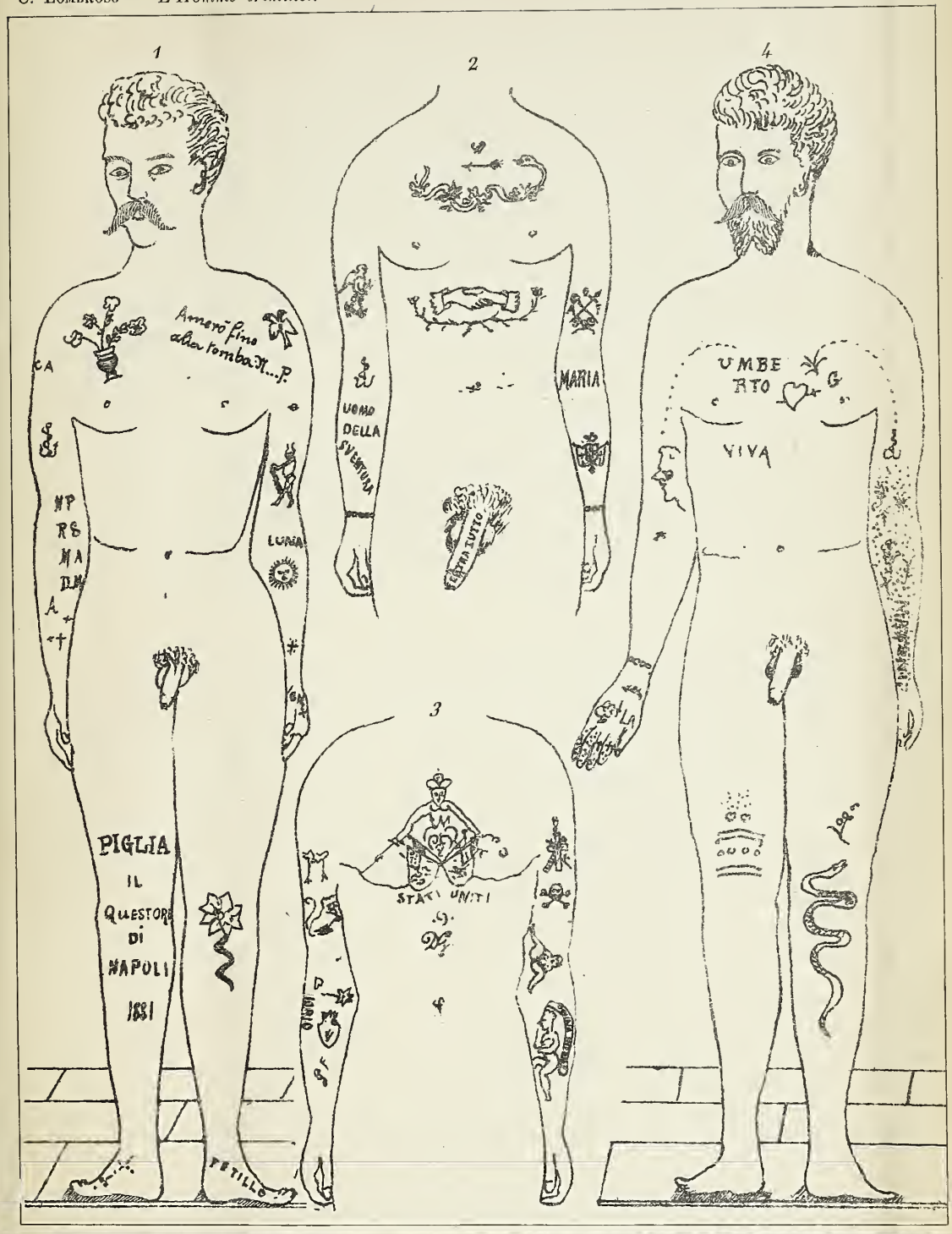

Tip-Lit. Camilla e Bertolero-Torino

TATOUAGES DE SOLDATS CRIMINELS *(BOSELLI)*

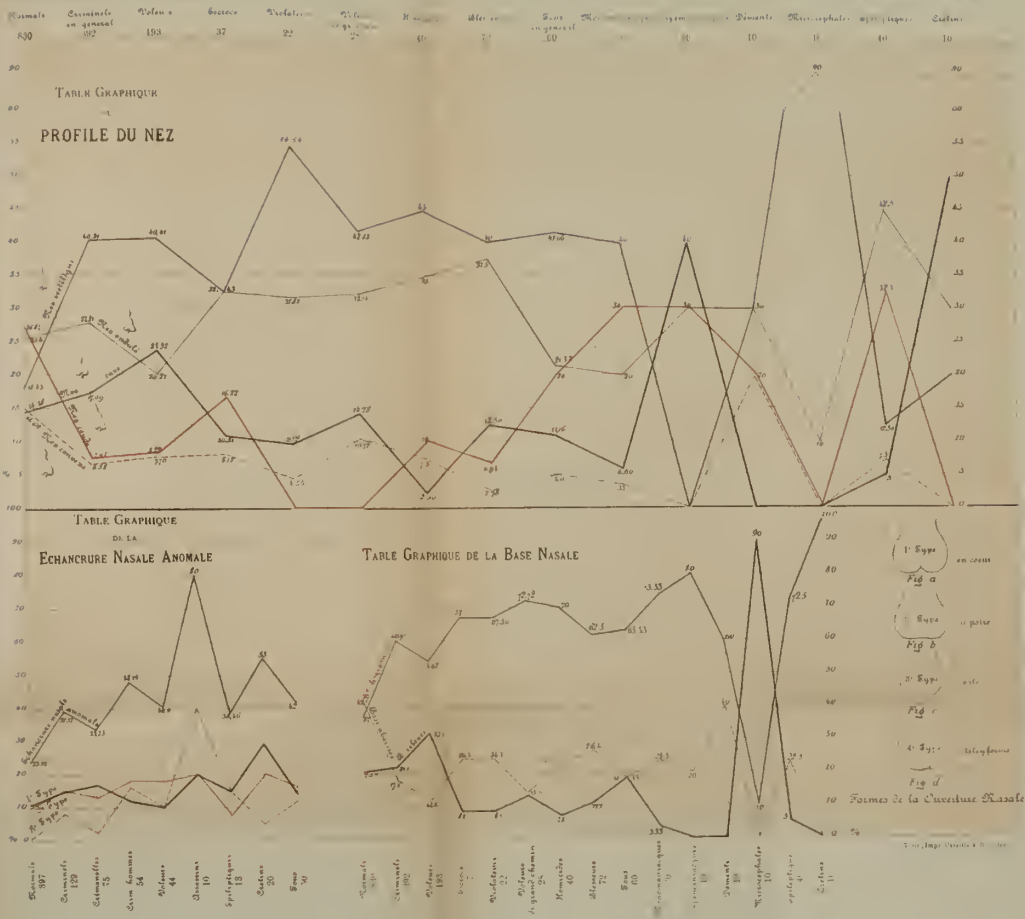
Normale 830
Criminels en général 392
Voleurs 193
Escrocs 37
Violateurs 22
Fous en général 60
Démente 10
Microcéphales 10
Cretins 10
Table Graphique
PROFILE DU NEZ
Table Graphique de la Echancrure Nasale Anomale
Table Graphique de la Base Nasale
1er Type en coeur Fig a
2e Type à poire Fig b
3e Type ovale Fig c
4e Type telephonique Fig d
Formes de la Cuvelture Nasale
Normale 397
Criminels 129
Criminelles 75
Crim. hommes 54
Voleurs 44
Assassins 10
Epileptiques 13
Cretins 20
Fous 50
Normale 830
Criminels 392
Voleurs 193
Escrocs 37
Violateurs 22
Violeurs de grand'chemin 24
Homicides 40
Blessures 72
Fous 60
Démente 10
Microcéphales 10
Epileptiques 10
Cretins 10

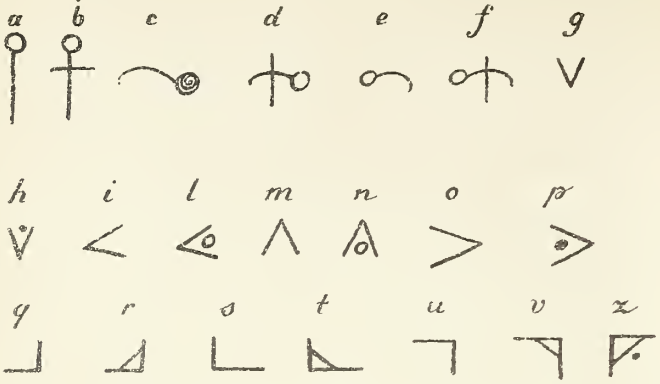

Fig. 5. — Alphabet chryptographique des filous.

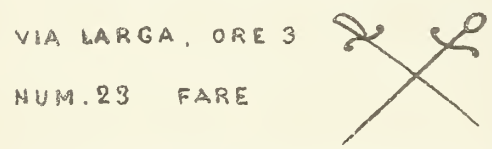

Fig. 4. — Sur le mur j'ai trouvé écrit: *Rue Large, 3 heures, numéro 23, faire...* suivent ensuite deux épées croisées qu'on m'a expliqué signifier vol.

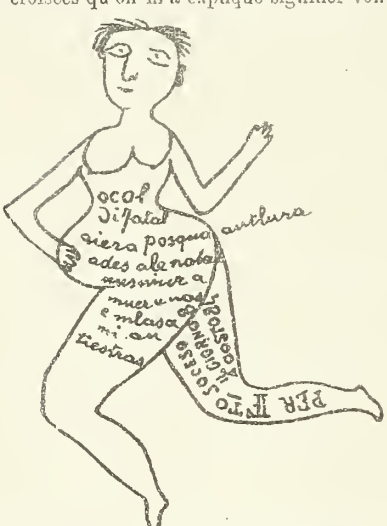

Fig. 6. — Femme avec une autobiographie écrite sur son corps.

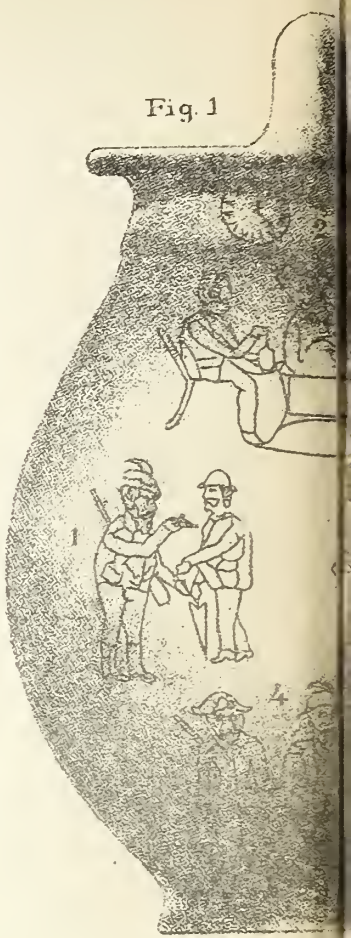

Fig. 1. — Pot peint par C. L., voleur de g... avec lui (2); il est aussitôt arrêté (4) pen... hussard à cheval) (5), il est conduit au... contestation avec l'avocat en robe ou av...

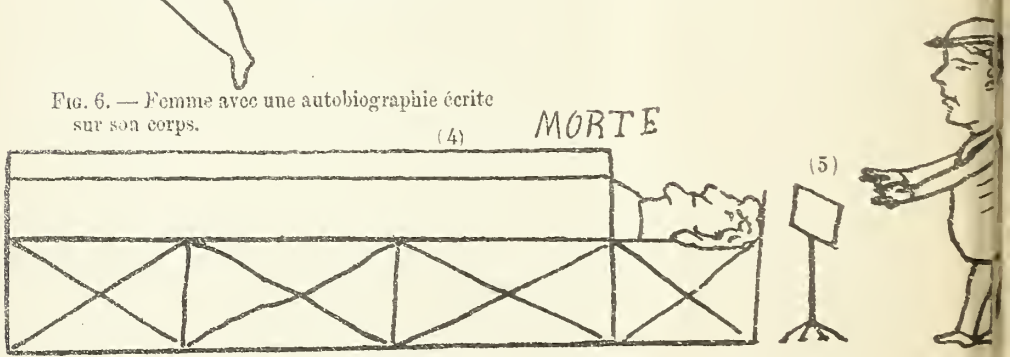

Fig. 3. — Un nommé S., détenu, peint *sa vie :* — Il est arrêté (1), on l'enferme dans une cellule D...

Fig. 2

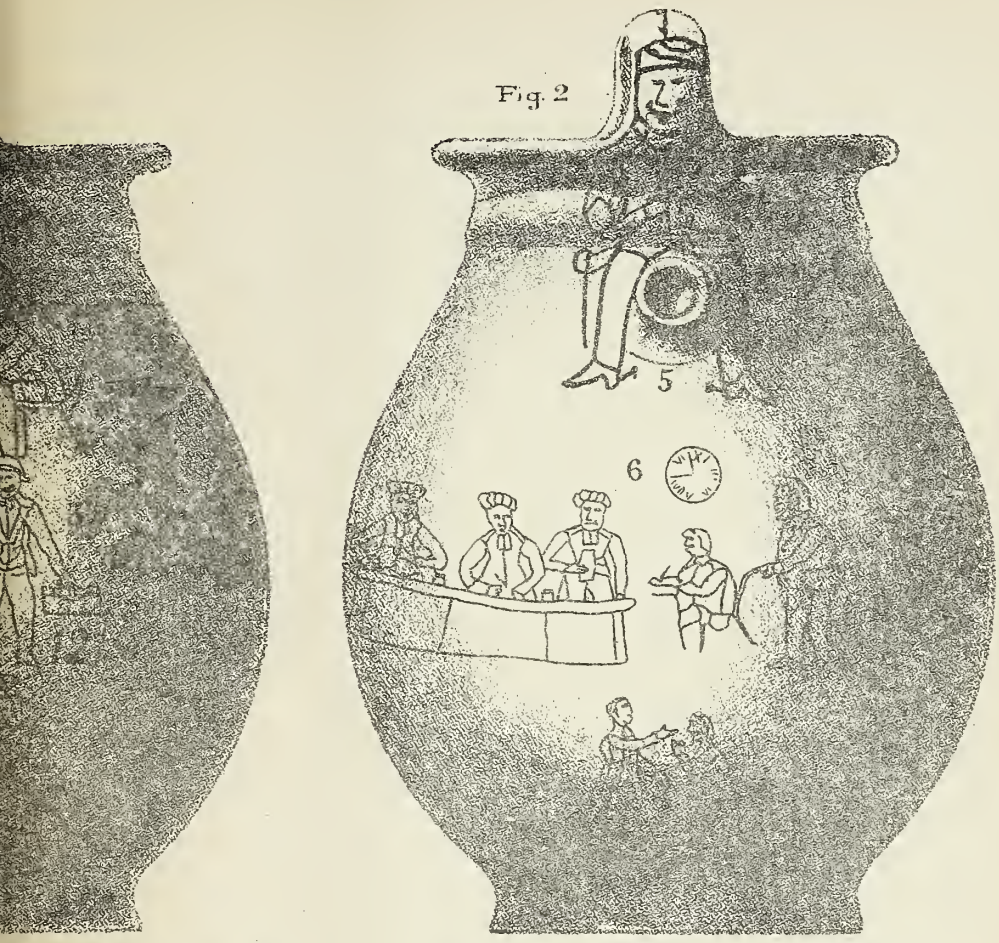

hemin, à la cellule n. 121. Il figure un voleur, peut-être lui-même, qui dévalise un passant (1) après avoir dîné u'il se promène avec la valise volée (3). — Dans la 2me Figure (le côté opposé du pot, qui est surmontée par un nal où l'on voit les juges en robe, le greffier et le gendarme de garde. Le volé est en bas et il semble en e femme.

fait passage aux galères (3), il meurt (4). — Le n. 5 ressemble à une lampe pour veiller le mort.

Tip-Lit. Camilla e Bertolero-Torino

merda alle carceri nove

Fig. 5. — Insulte évident, bien que hiéroglyphique, aux gardiens des prisons et aux gendarmes.

IIO SONO
UN
DISGRAZIATO IL MIO
DESTINO E DI MORIR
IN PRIGIONE
STRANGOLATO

Fig. 4. — Un condamné, G., épileptique, déjà voleur de grand chemin, grave de cette façon sur un pot, le propos de se suicider.

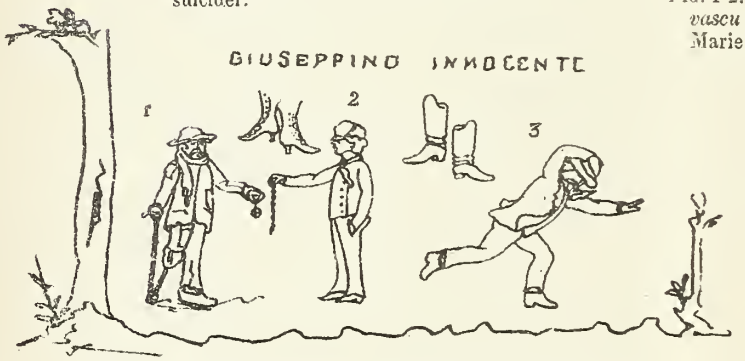

Fig. 3. — Joseph R., cordonnier, complice d'un boiteux dans un vol de grand chemin. Bien qu'il ne sache lire, ni écrire, ni peintre, broda sur un gilet ces figures, où avec les mots: *Le petit Joseph innocent* et des bottines pour indiquer son état, il figure son complice (1) qui vole la montre, lui-même (2) qui n'a que la chaîne, et le vole (3) qui s'enfuit: et avec ça il prétendait d'être absous.

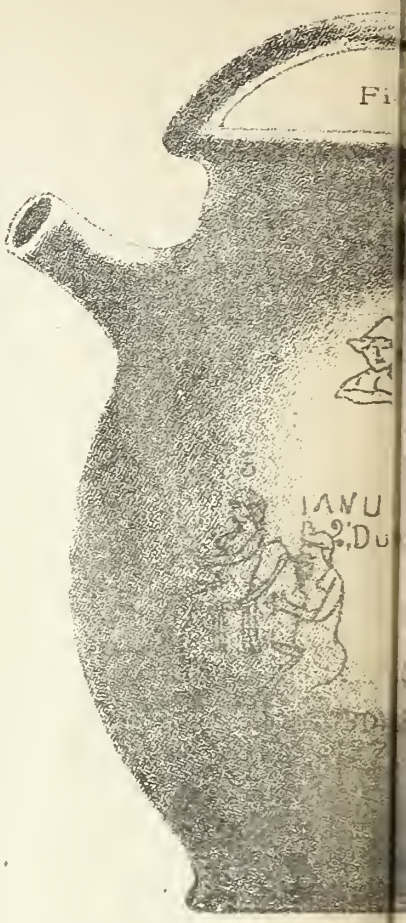

Fig. 1-2. — Le *gob dla leio* (1) (c'est-à-dir *vascu a campo aut,* mots en argot piém Marie devient grosse de lui; Anne prés

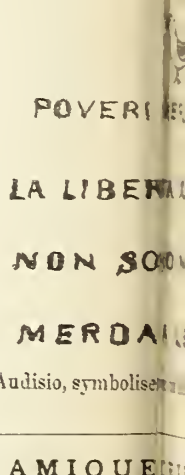

Fig. 6. — Un nommé Audisio, symbolise

Fig. 2

ossu du boulevard, qui est un voleur) s'approche tout nu (3) d'une femme nue. — Il se promène (2) avec elle. — *I* s, c'est-à-dire : *Les rupins la font belle.* — Elle (Anne) en devient grosse; mais une autre femme aussi (4) nommée le nouveau né au bossu (5). — Le n. 6 fait allusion au mariage ou à une vengeance de Anne devant la loi.

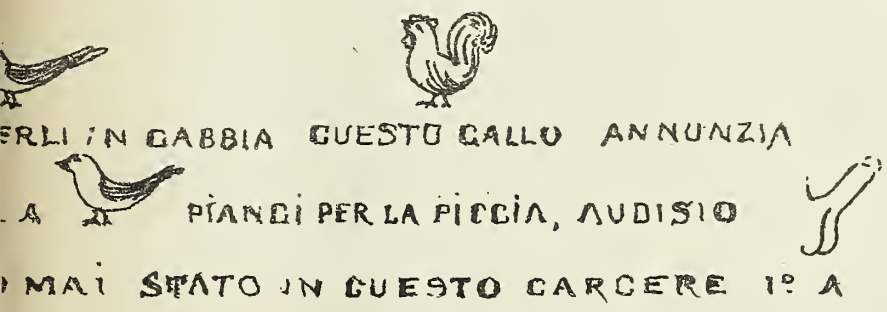

un merle avant, ensuite avec un coq et des phrases analogues d'être en cage et de s'en aller sous peu en liberté.

Tip-Lit. Camilla e Bertolero - Torino

FOUS CRIMINELS.

Monomaniaques: N. 3, 7, 11, 12, 22 type. — Maniaques: N. 2, 4, 16, 18 type, 19, 21, 22, 24 type. — Déments: N. 1, 13 type, 14, 15. — Imbéciles: N. 5 type, 8, 9 type, 25 type. — Idiots: N. 23. — Lipémaniaques: N. 7, 10, 15.

FOUS CRIMINELS.

Monomaniaques: N. 32, 33, 38, 44, 49 type. — Maniaques: N. 31, 34, 46 type. — Lipémaniaques: N. 47, 48. — Déments: N. 35 type, 36 type, 42, 45. — Imbéciles: N. 26, 28, 30, 39 type, 40 type, 41 type, 43 type. — Idiots: N. 27, 37. — Folie circulaire: N. 29, 50.

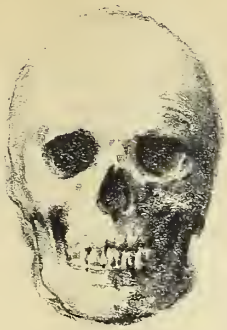

Fig. 3.

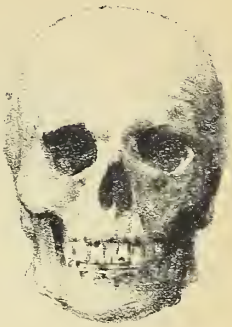

Fig. 2.

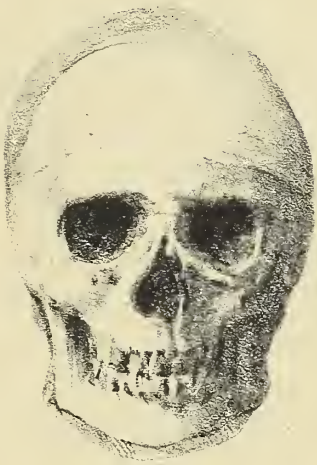

Fig. 1.

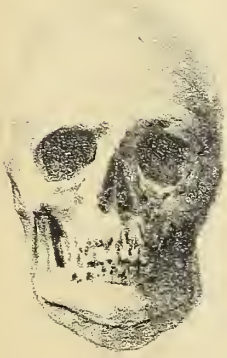

Fig. 4.

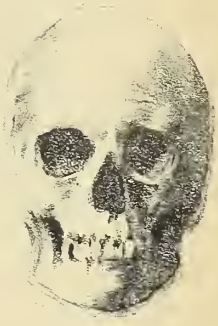

Fig. 5.

Impr. Camilla et Bertolero.

Photographies composées galtoniennes de crânes de criminels.

TATOUAGES DE CRIMINELS.

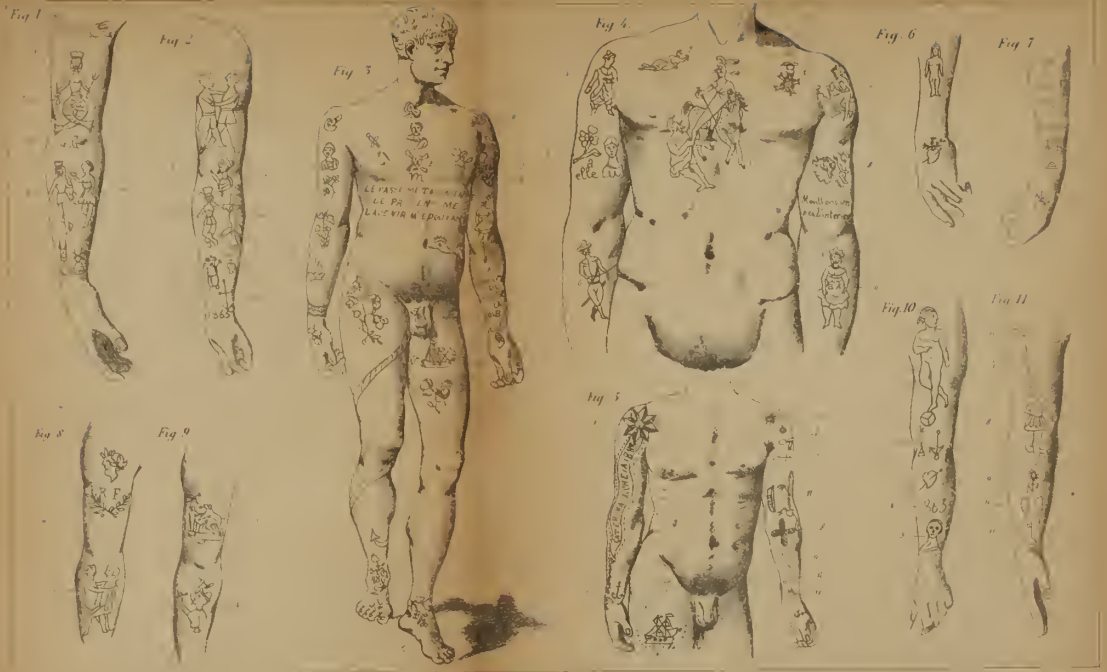

TATOUAGES DE CRIMINELS.

II
Lombroso
1888